



Accompagner et orchestrer des coalitions agroécologiques

Repères et outils pour structurer
l'action collective

UN GUIDE PRATIQUE PRODUIT PAR LA DyTAES





TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS	5
INTRODUCTION	6
PARTIE 1 - COMPRENDRE LES COALITIONS AGROÉCOLOGIQUES	6
1. Pourquoi les transitions agroécologiques ont besoin de coalitions	7
2. L'expérience sénégalaise	8
3. L'orchestration des transitions agroécologiques	9
PARTIE 2 - LES RÔLES CLÉS D'UNE COALITION	11
DIMENSION 1 – Structurer un collectif capable d'agir	13
DIMENSION 2 – Faire entendre la voix des territoires	14
DIMENSION 3 - Construire un espace institutionnel favorable	15
PARTIE 3 – GOUVERNANCE DES COALITIONS	17
1. Principes de gouvernance des coalitions	18
2. Gouverner à plusieurs échelles	19
PARTIE 5 - METTRE EN PLACE UNE COALITION AGROECOLOGIQUE	21
Étape 1 – Cartographier les acteurs de l'agroécologie et leurs actions	24
Étape 2 – Construire un noyau moteur	26
Étape 3 – Créer un espace de dialogue et d'interaction	28
Étape 4 – Construire une vision, une mission communes	29
Étape 5 – Définir une trajectoire de transition	31
Étape 6 – Construire un référentiel éthique partagé	33
Étape 7 – Mettre en place des instances de gouvernance	35
Étape 8 – Définir un plan d'action annuel	37
Étape 9 – Conduire des cycles d'orchestration	39
CONCLUSION	40
BOÎTE À OUTILS	43
Cartographie des acteurs et des initiatives agroécologiques	44
Traque aux innovations	45
Grille d'intérêt et d'influence	46
Analyse SWOT participative	47
Arbre à problèmes	48
Arbre à solutions	49
Idéotypage et vision territoriale	50
Prospective territoriale participative	51
Backcasting	52
Théâtre forum	53
Modèle de changement dialogique	54
Canevas de remontée d'information	55

AVANT PROPOS

Ce guide résulte d'un travail de capitalisation mené autour de l'expérience sénégalaise de la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES), et des coalitions territoriales qui lui sont associées. Il s'appuie sur plusieurs années d'action collective, progressivement documentées et analysées à travers une publication scientifique¹ ayant permis de formaliser les principaux enseignements issus de cette trajectoire.

Cette capitalisation a mobilisé les membres de la coalition au cours de deux ateliers dédiés². Ces temps de travail collectif ont permis de croiser les expériences, de confronter les points de vue et de construire une lecture partagée des conditions d'émergence des coalitions agroécologiques au Sénégal, de leurs facteurs de réussite, mais aussi des outils et modalités d'animation qui ont facilité leur pilotage dans le temps.

Les repères, méthodes et outils proposés dans ce guide sont donc directement issus de cette réflexion collective. Ils ne prétendent pas constituer un modèle unique ou universel, mais plutôt un ensemble de points d'appui concrets pour des acteurs souhaitant structurer, renforcer ou accompagner des dynamiques de coalition agroécologique.

Ce travail a été coordonné par le CIRAD, l'ISRA-BAME et Enda Pronat dans le cadre de leur engagement au sein de la DyTAES, avec l'ambition de produire un document utile, directement mobilisable par des praticiens engagés dans des dynamiques similaires.

¹ Belmin, R., Turnheim, B., Gaillard, B., Boillat, S., Bottazzi, P., Mbodj, A., & Loconto, A. (2026). Niche orchestration in fragmented ecologies of intermediation: evidence from agroecological transitions in Senegal. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 59, 101095. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2025.101095>

² Belmin, R., Piraux, M., Camara, A.D., & Mbodj, A. (2026). Orchestrating agroecological transitions: A critical reading of the DyTAES experience in Senegal. Dakar, CIRAD-CGIAR-ISRA-ENDA Pronat. February 2026. <https://agritrop.cirad.fr/616904/>



INTRODUCTION

L'agroécologie porte une promesse forte : transformer en profondeur les manières de produire, de consommer et d'habiter les territoires, tout en réconciliant les sociétés avec le vivant et les limites planétaires. Elle incarne un horizon désirable, aujourd'hui largement reconnu dans les discours scientifiques, politiques et citoyens. Pourtant, dans de nombreux pays, elle reste marginale, voire recule dans certaines filières. Le système agricole et alimentaire dominant continue de structurer les pratiques, les investissements et les politiques publiques, laissant peu d'espace aux alternatives.

Dans ce contexte, les initiatives agroécologiques se développent principalement à petite échelle, portées par une diversité de pionniers entrepreneurs, organisations paysannes, ONG, scientifiques, collectivités, etc. engagés dans des registres d'action variés : production agricole, transformation et commercialisation, recherche, formation, conseil, plaidoyer. Mais leurs projets restent souvent fragmentés, peu visibles et faiblement coordonnés. La diversité des métiers, des logiques d'action et des intérêts rend difficile leur mise en synergie. Cette dispersion limite leur capacité à se renforcer mutuellement, à changer d'échelle et à peser sur les grandes orientations des systèmes agricoles et alimentaires.

Construire une coalition agroécologique consiste à créer les conditions pour que les acteurs engagés puissent se rencontrer, dialoguer et agir ensemble. Cela passe par la mise en relation des initiatives, la construction de références et d'apprentissages communs et la coordination d'actions à différentes échelles, pour renforcer l'impact collectif, et enfin alimenter un dialogue avec les décideurs afin d'influencer les politiques publiques.

Ce guide propose des repères pour comprendre et mettre sur pied ce type de coalitions. Il éclaire les processus d'orchestration, c'est-à-dire les mécanismes par lesquels des acteurs hétérogènes parviennent à s'aligner, à coordonner leurs actions et à faire évoluer les rapports de force en faveur de l'agroécologie.

Le guide s'ancre dans l'expérience sénégalaise, où les acteurs impliqués dans la promotion de l'agroécologie se sont fédérés depuis 2019 au sein de la DyTAES (Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal), puis à partir de 2021 dans ses déclinaisons territoriales, les DyTAEL. En quelques années, cette dynamique a permis de structurer un réseau large et diversifié et d'installer l'agroécologie dans les espaces de dialogue politique. Ces expériences constituent le socle à partir duquel sont formulés les repères proposés dans ce guide, avec l'ambition de pouvoir être adaptés à d'autres contextes.

Ce guide s'adresse en priorité aux acteurs qui initient, animent ou accompagnent des coalitions pour la transition agroécologique : ONG, organisations paysannes, chercheurs, réseaux multi-acteurs ou animateurs territoriaux. Les décideurs publics et les bailleurs peuvent y trouver des clés pour comprendre et soutenir ces processus collectifs. Plus largement, il s'adresse à toute personne confrontée à la fragmentation des initiatives et cherchant à structurer une action collective crédible. Son usage suppose toutefois une appropriation pragmatique, adaptée aux réalités et contraintes de chaque contexte.

PARTIE 1 - COMPRENDRE LES COALITIONS AGROÉCOLOGIQUES

Cette première partie propose des clés de lecture pour comprendre ce que sont les coalitions agroécologiques, comment elles émergent et se structurent, et selon quels modes de gouvernance elles fonctionnent, à partir de l'expérience sénégalaise.



1. Pourquoi les transitions agroécologiques ont besoin de coalitions

Les transitions agroécologiques s'inscrivent dans des systèmes agricoles et alimentaires déjà fortement structurés. Dans la plupart des contextes, le modèle agricole conventionnel oriente et enferme les choix des producteurs à travers un ensemble cohérent de dispositifs : formation, conseil agricole, recherche, accès aux intrants, normes, politiques publiques et discours dominants. Cet environnement crée des trajectoires stabilisées qui tendent à reproduire les modèles conventionnels, même lorsque leurs limites sont largement reconnues.

Dans de nombreux pays du Sud Global, cette structuration s'accompagne d'un rôle important des projets de développement. Une partie d'entre eux soutient activement l'agroécologie, mais intervient souvent de manière dispersée, avec des temporalités, des priorités et des cadres d'action qui ne coïncident pas toujours avec les besoins des territoires. Cette fragmentation limite la capacité des acteurs à peser sur les politiques publiques. Elle aboutit à une situation où les cadres qui orientent le développement se construisent en partie en dehors des zones concernées. Dans ces conditions, comment les acteurs nationaux et locaux peuvent-ils définir et défendre leurs propres trajectoires de transition agroécologiques ?

C'est à ce niveau que les coalitions agroécologiques ont un rôle à jouer. Elles permettent d'abord de relier des initiatives dispersées, en mettant en circulation des expériences et en renforçant les synergies entre acteurs. Elles créent ainsi les conditions pour dépasser l'isolement des initiatives et construire des cadres d'action collective à l'échelle des territoires, des pays ou des continents. En parallèle, les coalitions contribuent à structurer le dialogue politique autour de l'agroécologie. En agrégeant des expériences, des données et des propositions issues du terrain, elles rendent l'agroécologie plus visible et plus audible dans les espaces de décision, du niveau local jusqu'aux arènes nationales et internationales.

Les coalitions agroécologiques contribuent notamment à deux évolutions majeures. D'une part, elles participent à l'institutionnalisation de l'agroécologie en facilitant l'inscription de ses principes et de ses valeurs dans les cadres législatifs, et leur traduction en instruments d'action publique opérationnels. D'autre part, elles favorisent sa territorialisation, en ancrant les démarches dans des contextes locaux et en construisant des trajectoires adaptées aux réalités des territoires.



2. L'expérience sénégalaise

L'expérience sénégalaise apporte un modèle reconnu pour comprendre comment une coalition peut se structurer, et inscrire une action dans la durée.

La Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) émerge en 2019 dans un contexte marqué par la dispersion des initiatives et l'absence de cadre politique structurant pour l'agroécologie. À l'origine, quelques organisations pionnières, en particulier issues de la société civile, cherchent à dépasser la fragmentation des projets pour construire une parole collective crédible. La DyTAES se constitue autour de 29 membres fondateurs, comme un espace de convergence, capable de relier acteurs de terrain, faïtières paysannes, ONG, recherche, secteur privé et institutions publiques.

Au fil des années, la coalition nationale se consolide et élargit sa base, passant à plus de 90 organisations membres en 2026. Elle met en place des mécanismes de dialogue réguliers, produit des notes politiques, et organise des moments forts collectifs comme les caravanes et les Journées de l'agroécologie. Par exemple, la caravane nationale de 2025, organisée du 5 au 25 mai dans les 14 régions du pays, a mobilisé 1702 participants issus de 752 organisations. La DyTAES s'érige progressivement comme un interlocuteur reconnu, en capacité d'influencer les agendas publics, notamment à travers l'inscription depuis 2021 des intrants organiques dans les dispositifs de subvention agricole et la mise à l'agenda politique de la transition agroécologique.

Dans un second temps, cette dynamique nationale s'étend à l'échelle territoriale avec l'émergence des DyTAEL (Dynamiques pour une Transition Agroécologique Locale), à partir de 2021, avec des premières expérimentations à Podor, Tambacounda, Fatick et Bignona. Leur développement répond à une limite structurelle : la nécessité d'ancrer les dynamiques de transition dans des contextes locaux, où se jouent concrètement les transformations des systèmes agricoles et alimentaires. Entre 2022 et 2025, le nombre de DyTAEL est passé de 3 à 12, regroupant au total 547 organisations à l'échelle du pays. Début 2026, elles sont désormais 17, réparties dans 11 des 14 régions du Sénégal.

Une DyTAEL se définit d'abord comme une coalition territoriale multi-acteurs. Elle rassemble, généralement à l'échelle d'un département, des profils variés : acteurs et actrices du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, organisations paysannes, collectivités territoriales, services techniques de l'État, ONG, chercheurs, entrepreneurs, etc. Elle fonctionne ensuite comme un espace de coordination et de dialogue, où les acteurs peuvent confronter leurs diagnostics, aligner leurs initiatives autour de priorités partagées et organiser la mise en commun de leurs moyens. À ce titre, la DyTAEL joue un rôle de mise en cohérence, en évitant la juxtaposition de projets isolés. Mais elle est aussi un moteur de planification territoriale, contribuant à faire émerger des trajectoires adaptées aux contextes éco-géographique et socio-économiques spécifiques. Enfin, la DyTAEL agit comme une interface entre société civile et décideurs. Elle crée des espaces de médiation où peuvent se rencontrer acteurs de la base, élus locaux et services déconcentrés de l'État, dans un dialogue socio-politique continu autour de la transition agroécologique.

L'articulation entre DyTAES et DyTAEL dessine ainsi une architecture multi-niveaux, où le national et le territorial se renforcent mutuellement. À ce titre, l'expérience sénégalaise constitue un cas paradigmatique : c'est sur cette trajectoire concrète, ses acquis comme ses tensions, que se fonde le présent guide.

3. L'orchestration des transitions agroécologiques

L'orchestration est un mode de gouvernance non-hiérarchique, souple et cyclique, structuré autour d'un acteur moteur capable de mobiliser une diversité d'acteurs sans recourir à une autorité formelle. Cette notion a émergé des travaux de recherche menés à partir de l'observation de la DyTAES et des DyTAEL en action, afin de rendre compte de la manière dont ces coalitions structurent l'action collective. Elle décrit un rôle de mise en relation, d'alignement et d'animation des dynamiques, sans exercice de contrôle direct sur les acteurs. L'orchestration se distingue à la fois des formes de gouvernance verticales et autoritaires, fondées sur la contrainte, et des approches polycentriques, où la coordination repose sur une distribution diffuse du pouvoir sans centre clairement identifié. La gouvernance par orchestration a les propriétés suivantes :

Une gouvernance par et pour le réseau – L'orchestration suppose l'existence préalable d'un tissu d'organisations engagées, capables d'agir au-delà de leurs projets propres et de se mobiliser collectivement autour d'un objectif commun. L'enjeu n'est pas de créer *ex nihilo* une coalition, mais d'aligner des dynamiques déjà présentes.

Un cadre durable d'action collective – Une coalition agroécologique s'inscrit dans le temps long, et propose une infrastructure de travail pérenne pour les acteurs de l'agroécologie. A ce titre, il ne faut surtout pas la confondre avec une plateforme de projet, dont la durée de vie ne dépasse généralement pas quelques années. Les coalitions, elles, se pérennisent en s'appuyant sur des faisceaux de projets, en mutualisant les ressources de leurs membres, au-delà des temporalités de financement.

L'existence d'un acteur central – Contrairement à une vision horizontale idéalisée, l'orchestration est centralisée autour d'un seul acteur moteur. Dans le cas sénégalais, le rôle d'orchestrateur est joué par l'ONG Enda Pronat, dont la légitimité, l'ancrage historique et la capacité de mobilisation permettent de porter une vision et la coalition dans la durée, et de financer la majeure partie du processus.

Un pilotage non-hiérarchique – L'orchestrateur n'impose pas, il guide. La coordination repose sur la légitimité, la confiance et la capacité de mise en relation. Cela exige des compétences fortes en animation, en médiation et en construction de compromis entre acteurs aux intérêts parfois divergents.

Un cadre souple – L'orchestrateur organise l'action collective autour de plans d'action et d'instances de décision claires, tout en s'adaptant en permanence aux évolutions du contexte, aux opportunités partenariales et politiques et aux dynamiques internationales. Cette plasticité suppose un suivi fin des agendas nationaux et globaux, et une capacité à repositionner les priorités et les alliances.

Un processus cyclique – L'orchestration fonctionne par séquences répétées : consultation des populations, formulation collective de recommandations politiques et mise à l'agenda politique. Celles-ci permettent d'accumuler des avancées sans planification linéaire. Au Sénégal, ces cycles sont particulièrement visibles à travers l'enchaînement des caravanes, des Journées de l'Agroécologie et des phases de dialogue politique (voir Étape 9 de construction d'une coalition).



PARTIE 2 - LES RÔLES CLÉS d'UNE COALITION

Une coalition agroécologique ne se limite pas à réunir des acteurs autour d'une table. Elle joue un rôle actif de mise en dialogue et de coordination des différentes entités membres et de leurs initiatives, de partage et de portage d'une vision commune de la transition agroécologique.

Son rôle est de transformer des initiatives dispersées en une dynamique collective capable d'agir à l'échelle d'un pays ou d'un territoire et d'influencer les politiques publiques. L'expérience de la DyTAES a permis d'identifier 10 fonctions complémentaires, que l'on peut regrouper en trois grandes dimensions : structurer un collectif agissant, faire remonter les besoins et les propositions des territoires, et construire un espace institutionnel favorable à l'agroécologie (**Figure 1**).





Figure 1 : les 10 fonctions d'une coalition agroécologique.

DIMENSION 1

Structurer un collectif capable d'agir

Cette première dimension regroupe les fonctions qui permettent à une coalition d'exister comme collectif structuré, capable de coopérer, de se coordonner et de peser dans la durée.

ROLE 1 – Mettre en réseau les acteurs

Dans des environnements fragmentés, la fonction de mise en réseau est un préalable indispensable à toute construction de coalition. Elle permet de dépasser l'isolement des initiatives, de créer des espaces d'échange et de renforcer la circulation de l'information et la confiance entre acteurs.

Cela peut passer par des espaces réguliers de rencontre et d'échange, qu'il s'agisse d'instances de gouvernance ouvertes à l'ensemble des membres ou d'événements fédérateurs à différentes échelles (journées nationales, caravanes, forums territoriaux, moments de bilan collectif). Ce rôle participe ainsi à structurer un collectif identifiable, capable de se reconnaître comme partie prenante d'une dynamique plus large.

ROLE 2 – Aligner stratégiquement les acteurs

Au-delà de la mise en réseau, les coalitions agroécologiques jouent un rôle d'alignement stratégique. Dans des contextes où les initiatives sont dispersées et portées par des acteurs aux logiques, temporalités et intérêts différents, tout l'enjeu consiste à construire un cadre structuré et pérenne pour l'action collective, autour d'un objectif commun.

Ce travail de cadrage passe par la construction de visions, de valeurs et d'agendas partagés, autant d'éléments qui peuvent être structurés au travers de chartes, de chemins de transition et de plans d'action annuels. Ce rôle permet ainsi de dépasser la juxtaposition d'initiatives isolées pour faire émerger un collectif structuré, capable d'agir et de peser dans les espaces de décision.

ROLE 3 – Mutualiser les ressources et compétences

Les coalitions agroécologiques jouent un rôle de mutualisation des ressources et des compétences, en s'appuyant sur les contributions de leurs membres plutôt que sur des moyens propres centralisés. Dans des contextes où les ressources sont dispersées entre une multitude d'acteurs et de projets, cette fonction consiste à offrir un cadre dans lequel les acteurs peuvent mettre à disposition une partie de leurs ressources au service d'un projet collectif.

Les formes de mutualisation sont variées : alignement de lignes financements issues de projets pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action de la coalition, mobilisation conjointe de ressources humaines, mise en commun de moyens logistiques, ou encore activation de réseaux institutionnels complémentaires. Cette mise en synergie permet de soutenir des actions collaboratives et d'atteindre un niveau d'impact qui seraient difficilement réalisables par une organisation isolée.

ROLE 4 – Renforcer les capacités des membres

Les coalitions agroécologiques contribuent à former leurs membres afin de consolider leur engagement et leurs compétences pour l'action. Elles organisent des sessions de renforcement de capacités sur des thématiques clés (agroécologie, plaidoyer, changement climatique) ou sur des compétences transversales (communication, intelligence collective). Elles facilitent également l'accès à des offres de formation afin de soutenir la montée en compétences individuelles et organisationnelles.

En répondant aux besoins propres des organisations, la coalition crée des incitations concrètes à l'engagement et renforce sa cohésion. Elle permet ainsi à ses membres de mieux porter les enjeux collectifs tout en servant leurs intérêts individuels.

DIMENSION 2

Faire entendre la voix des territoires

Les coalitions agroécologiques ne se contentent pas de structurer l'action collective : elles produisent des connaissances et organisent leur circulation entre le monde rural et les espaces de décision. Ce faisant, elles transforment la voix des territoires en ressources stratégiques pour le plaidoyer.

ROLE 5 — Diagnostiquer les déséquilibres des territoires

Les coalitions agroécologiques jouent un rôle d'interface entre les problèmes de terrain et les espaces de décision. Cette fonction suppose une capacité à analyser les tensions et les forces déstabilisatrices qui traversent le monde rural, et sur ces bases, faire remonter les besoins et les propositions des communautés. Il ne s'agit pas seulement de collecter des doléances, mais d'accompagner les acteurs des territoires dans la formulation de leurs propres projections de développement. Il faut structurer l'information, la prioriser et la traduire en messages lisibles pour les décideurs.

La qualité de cette fonction conditionne directement la crédibilité de la coalition : sans analyse réelle des réalités locales, elle risque de produire des positions hors-sol ; à l'inverse, bien conduite, elle renforce son acuité et sa légitimité comme porte-voix des territoires. Des dispositifs de consultation légers peuvent être mobilisés, à l'instar d'ateliers focus groupes ou de visites de sites. Ils peuvent être complétés par des outils plus poussés sous la responsabilité des chercheurs membres de la coalition (diagnostic agraires, sociotechniques ou territoriaux).

ROLE 6 – Capitaliser les expériences agroécologiques

Les coalitions agroécologiques assurent une fonction essentielle de capitalisation des expériences agroécologiques. Dans des contextes où les apprentissages restent fréquemment confinés à l'échelle de projets limités dans l'espace et dans le temps, ce rôle permet de transformer une multiplicité d'initiatives locales en ressources collectives.

Cette fonction ne se limite pas à la production de documents. Elle consiste à organiser la circulation des connaissances issues de l'action, à en tirer des enseignements et à les rendre accessibles aux décideurs. Elle s'appuie sur une diversité de formats, allant de rapports d'inventaire, cartographies d'acteurs et d'initiatives, fiches innovation et revues bibliographiques. Cette capitalisation repose à la fois sur des dispositifs ouverts, lors d'échanges de terrain ou de séquences collectives comme les caravanes, et sur des méthodes plus structurées, comme la traque aux innovations (voir Boîte à outils).

ROLE 7 – Construire des preuves et des récits inspirants

Les coalitions agroécologiques jouent un rôle de production et de mise en circulation de preuves et de récits qui renforcent la crédibilité de l'agroécologie. Dans des contextes où celle-ci reste parfois perçue comme marginale, idéologique ou insuffisamment étayée, il s'agit de rendre visibles des résultats tangibles, des trajectoires réussies et des transformations observables. La construction de preuves peut s'appuyer sur différentes sources : dispositifs de co-conception, expérimentations, suivis de terrain, travaux de capitalisation ou résultats scientifiques. Le travail de mise en récit est quant à lui fondé sur la valorisation d'expériences inspirantes et de figures d'acteurs engagés.

L'enjeu est de rendre les transformations observables sur le terrain plus lisibles, crédibles et sensibles, afin qu'elles puissent être mobilisées dans les espaces de dialogue et de décision. Pour ce faire, les preuves et récits peuvent prendre des formes variées : fiches, livrets, vidéos, podcasts, expositions ou contenus numériques diffusés lors d'événements, sur les réseaux sociaux ou dans les médias.

DIMENSION 3

Construire un espace institutionnel favorable

Les coalitions agroécologiques contribuent à construire un environnement institutionnel qui rend possibles les transitions agroécologiques. Pour ce faire, elles stimulent l'innovation territoriale et investissent les espaces territoriaux, nationaux et internationaux où se définissent les orientations stratégiques et les priorités de financement.

ROLE 8 – Stimuler les synergies et l'innovation territoriale

Les coalitions mettent en relation des acteurs, des initiatives et des ressources souvent dispersés à l'échelle des territoires, et contribuent ainsi à structurer des écosystèmes locaux d'innovation. Elles créent des espaces d'interaction où émergent et se combinent des innovations techniques (pratiques agroécologiques), organisationnelles (formes de coordination, modèles économiques) et institutionnelles (conventions locales, régulations publiques).

Ce faisant, elles permettent de dépasser la juxtaposition des projets et participent à la transformation progressive de l'environnement institutionnel. Les initiatives issues des territoires sont ainsi articulées entre elles et alimentent la construction de conventions locales et de plans territoriaux de transition agroécologique.

ROLE 9 – Dialoguer avec les décideurs politiques

Dans des contextes où les politiques agricoles et alimentaires sont souvent peu ouvertes à l'agroécologie, cette fonction consiste à structurer un dialogue politique avec les décideurs : gouvernements, collectivités, services étatiques déconcentrés. La coalition permet de dépasser des prises de position isolées pour porter des messages consolidés, légitimés par le poids du collectif.

L'efficacité du dialogue politique repose sur la capacité de la large diversité d'acteurs que compose la coalition à faire remonter les problèmes et recommandations des communautés, et à construire des propositions collectives sous une forme audible pour les décideurs. L'enjeu est de faire reconnaître l'agroécologie comme une option crédible à soutenir, et d'influencer, progressivement, les cadres politiques et les dispositifs de financement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

Dans la pratique, ce dialogue politique s'inscrit rarement dans des cadres stabilisés. Il se met en place de manière opportuniste et évolutive, en fonction des fenêtres d'action ouvertes par les agendas nationaux et internationaux. Il implique une interaction continue avec différentes composantes de l'appareil étatique – ministres, élus de collectivités territoriales, parlementaires – ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers. Il passe notamment par la production de contributions collectives (notes, recommandations, propositions) et l'animation d'espaces d'échange permettant de connecter acteurs de terrain et décideurs.

ROLE 10 – Investir les espaces internationaux

Les coalitions agroécologiques jouent un rôle de projection au-delà de leur cadre territorial ou national, en se connectant à des espaces régionaux et internationaux. Dans un contexte où les orientations des politiques agricoles et des financements se jouent largement à ces échelles, cette fonction permet d'inscrire les expériences locales dans des processus de décision globaux, et à l'inverse de mieux comprendre l'impact des orientations géopolitiques globales sur les réalités locales. En retour, cette projection internationale contribue à renforcer la crédibilité de la coalition en la situant dans des réseaux et des espaces de référence, tout en lui permettant d'accéder à de nouvelles ressources, alliances et opportunités. Concrètement, cette projection s'incarne dans la participation à des réseaux internationaux, dans le dialogue avec d'autres plateformes nationales, ou encore dans la présence à des événements tels que des sommets, des COP ou des congrès scientifiques.



PARTIE 3 – GOUVERNANCE DES COALITIONS

La gouvernance constitue l'un des principaux défis des coalitions agroécologiques, dans la mesure où elle doit permettre de coordonner une diversité d'acteurs, d'intérêts et d'échelles d'action sans rigidifier la dynamique collective. Une coalition repose sur des règles, des rôles et des espaces de décision capables d'organiser l'action dans la durée.

L'expérience de la DyTAES au Sénégal a permis d'identifier des principes permettant de garantir la transparence, préserver l'autonomie des membres et maintenir une capacité de pilotage.



1. Principes de gouvernance des coalitions

La gouvernance d'une coalition agroécologique renvoie à un ensemble de principes qui lui permettent de tenir dans le temps et de produire de l'action collective.

Pilotage inclusif

Un premier principe tient à la mise en place d'une gouvernance transparente, horizontale, fondée sur une répartition claire des rôles et des responsabilités entre différentes instances. Plutôt qu'un pilotage centralisé, la coalition s'organise autour de fonctions différenciées – animation, décision, mise en œuvre, consultation – portées par des espaces distincts (secrétariat, comité technique, comité de pilotage, assemblée générale, groupes de travail). Cette structuration permet de distribuer le pouvoir, de renforcer la transparence et rendre ainsi les processus décisionnels collectifs et lisibles.

Leadership distribué

Cette transparence ne signifie pas absence de leadership. Les coalitions reposent sur l'existence d'un orchestrateur central, capable de porter une vision, de mobiliser des ressources, de négocier des compromis, et d'assurer la cohérence d'ensemble dans la durée. Autour de cet acteur central, un noyau d'organisations motrices contribue à la réflexion, à l'animation, à la coordination et à la mise en œuvre des activités. Ce leadership distribué permet de structurer l'action sans concentrer le pouvoir.

Non-substitution

Un autre principe central est celui de non-substitution. La coalition ne remplace pas les organisations qui la composent ; elle ne se substitue ni à leurs mandats, ni à leurs actions. Elle agit comme un espace de coordination qui permet d'articuler des initiatives existantes sans les absorber. Dans le cas sénégalais, ce principe a été poussé jusqu'à un choix structurant : ne pas se constituer en organisation juridique formelle. Ce positionnement évite que la coalition n'entre en concurrence avec ses membres sur l'accès aux financements, notamment dans les appels à projets, et permet au contraire de favoriser la mutualisation autour de chantiers communs. Cette distinction est décisive : elle constitue l'un des facteurs clés de la stabilité, de la vivacité, et de la pérennité de la coalition.

Intelligence collective

Enfin, la gouvernance des coalitions implique une capacité à gérer les tensions et les conflits, qui sont inhérents à la diversité des intérêts, des positions et des rapports de pouvoir. Plutôt que de chercher à les éviter, il s'agit de les rendre discutables et de construire des modalités de régulation adaptées. Cette capacité d'ajustement est d'autant plus importante que les coalitions sont des dispositifs évolutifs, souvent portés autant par des individus que par leurs organisations, et donc amenés à se transformer au fil du temps.

Ces quatre principes ne garantissent pas à eux seuls le bon fonctionnement d'une coalition, mais ils en constituent les conditions de possibilité. Leur mise à l'épreuve permanente est ce qui permet à la coalition de rester à la fois structurée, ouverte et capable d'agir.

2. Gouverner à plusieurs échelles

Les coalitions agroécologiques ont la possibilité de se structurer simultanément à plusieurs échelle, afin de relier des expérimentations locales à des dynamiques territoriales et des transformations plus larges des systèmes agricoles et alimentaires (Figure 2).

Initiatives de terrain – À la base, les initiatives de terrain – portées par des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des communautés ou des organisations paysannes – constituent des espaces d’expérimentation où se construisent, s’éprouvent et s’ajustent de nouvelles pratiques et formes d’organisation. C’est à ce niveau que se concentrent la plupart des initiatives individuelles et des projets de recherche et de développement. Ils sont le lieu des apprentissages par essai-erreur, mais aussi celui où émergent et se stabilisent progressivement les technologies et solutions de demain. Elles prennent des formes variées : fermes expérimentales, périmètres maraîchers portés par des groupements de femmes, conventions communales de gestion des forêts, systèmes de pâturage rotatif, dispositifs locaux de production de bio-intrants, ou encore initiatives de commercialisation en circuits courts.

Niveau territorial – À cette échelle, les initiatives de terrain sont mises en relation, discutées et entrent en synergie. Les coalitions territoriales permettent de connecter des initiatives préexistantes souvent dispersées, favoriser les apprentissages et l’engouement collectifs, et structurer une véritable planification territoriale. Par exemple, à Bignona, au Sénégal, la DyTAEL a fait émerger une coopération entre un lycée technique agricole, une ferme pédagogique et des projets d’installation de jeunes, créant des passerelles entre formation et insertion professionnelle. Les coalitions territoriales contribuent enfin à ouvrir et animer des espaces de dialogue avec les collectivités locales et les services déconcentrés des États (agriculture, élevage, pêche, eaux et forêts).

Niveau national – À cette échelle, la coalition joue un rôle de mise en cohérence et de montée en puissance des dynamiques issues des territoires. Elle structure le plaidoyer, organise le dialogue avec les pouvoirs publics et contribue à faire exister l’agroécologie comme un enjeu politique à part entière. En s’appuyant sur les expériences et les preuves produites localement, elle rend visibles des initiatives dispersées, construit des argumentaires collectifs et pèse sur les orientations des politiques publiques, tout en assurant une coordination d’ensemble entre acteurs à l’échelle nationale.

Niveau international – Enfin, l’inscription dans des espaces régionaux et internationaux permet d’inscrire les dynamiques nationales dans des cadres plus larges, d’échanger avec d’autres plateformes et de confronter les trajectoires. Cette ouverture facilite la mobilisation de ressources, renforce la reconnaissance des initiatives et contribue à légitimer le plaidoyer porté au niveau national. Dans le cas de la DyTAES, cette projection se traduit par une présence régulière dans des arènes internationales variées – sommets politiques (COP climat, désertification), forums régionaux ou continentaux de la société civile, conférences scientifiques et espaces multi-acteurs. Cette participation permet de faire circuler les expériences sénégalaises, de nouer des alliances avec d’autres coalitions et de positionner l’agroécologie comme une réponse crédible dans les débats globaux. Au-delà de la visibilité, ces engagements produisent des effets de retour : ils renforcent la légitimité de la coalition au niveau national, ouvrent des opportunités de financement et enrichissent les dynamiques internes par l’apport de connaissances issues d’autres contextes.

Gouvernance multi-échelle – Le fonctionnement des coalitions repose sur des flux continus entre les échelles. Les expériences et recommandations issues du terrain sont discutées, consolidées et capitalisées au niveau territorial, puis portées au niveau national pour alimenter le dialogue politique et influencer les politiques publiques. En retour, les orientations, ressources et opportunités identifiées à l’échelle nationale redescendent vers les territoires, où elles sont appropriées et adaptées aux contextes locaux.

L'expérience du Sénégal

L'expérience sénégalaise illustre cette articulation multi-échelle entre différentes composantes des coalitions agroécologiques.

La DyTAES joue un rôle d'impulsion, de structuration et de légitimation vis-à-vis des DyTAEL : elle fournit un cadre commun (charte transposable), mobilise des ressources issues de ses membres et porte des dynamiques structurantes comme les caravanes agroécologiques, qui permettent d'initier ou de renforcer les coalitions territoriales. Elle produit également des contenus de plaidoyer et contribue au renforcement des capacités des acteurs territoriaux.

En retour, les DyTAEL assurent l'ancrage territorial de la dynamique. Elles organisent les activités au niveau local, mobilisent les acteurs, dialoguent avec les autorités territoriales et adaptent les messages aux réalités du terrain. Elles participent aussi aux espaces nationaux et internationaux, permettant de faire remonter les priorités, contraintes et propositions issues des territoires. Les dynamiques territoriales constituent ainsi des espaces d'expérimentation et de production de connaissances, qui alimentent directement les processus de capitalisation et de plaidoyer à l'échelle nationale.

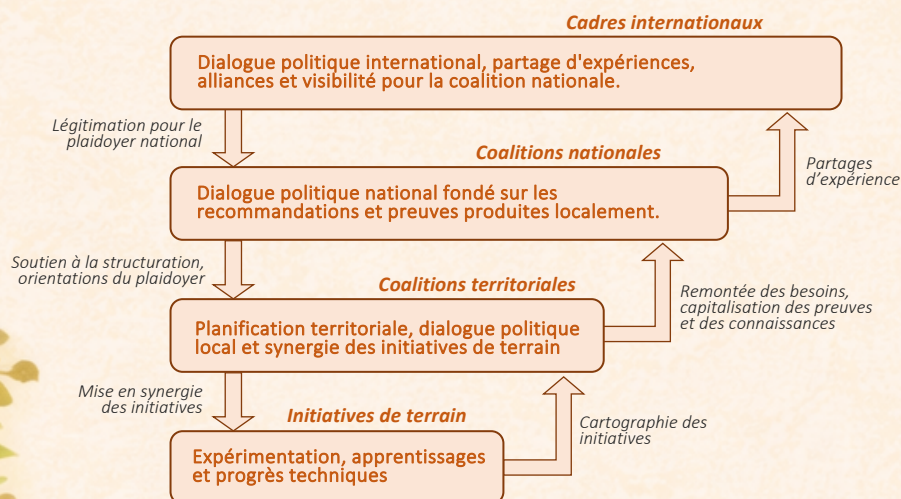


Figure 2 : Articulation multi-niveaux des coalitions agroécologiques

PARTIE 5 - METTRE EN PLACE UNE COALITION AGROÉCOLOGIQUE

Cette partie propose une lecture des 9 étapes qui jalonnent la construction d'une coalition agroécologique, depuis son émergence jusqu'à sa consolidation et son institutionnalisation (**Figure 3**). Elle met en évidence des repères pour structurer la dynamique collective, sans chercher à en faire un modèle linéaire ou prescriptif.

Ces étapes peuvent s'appliquer à différentes échelles – nationale ou territoriale – et doivent être adaptées aux contextes, aux acteurs et aux opportunités. Leur enchaînement reste indicatif : certaines peuvent être menées en parallèle, réactivées dans le temps, ou ajustées selon les besoins de la coalition.





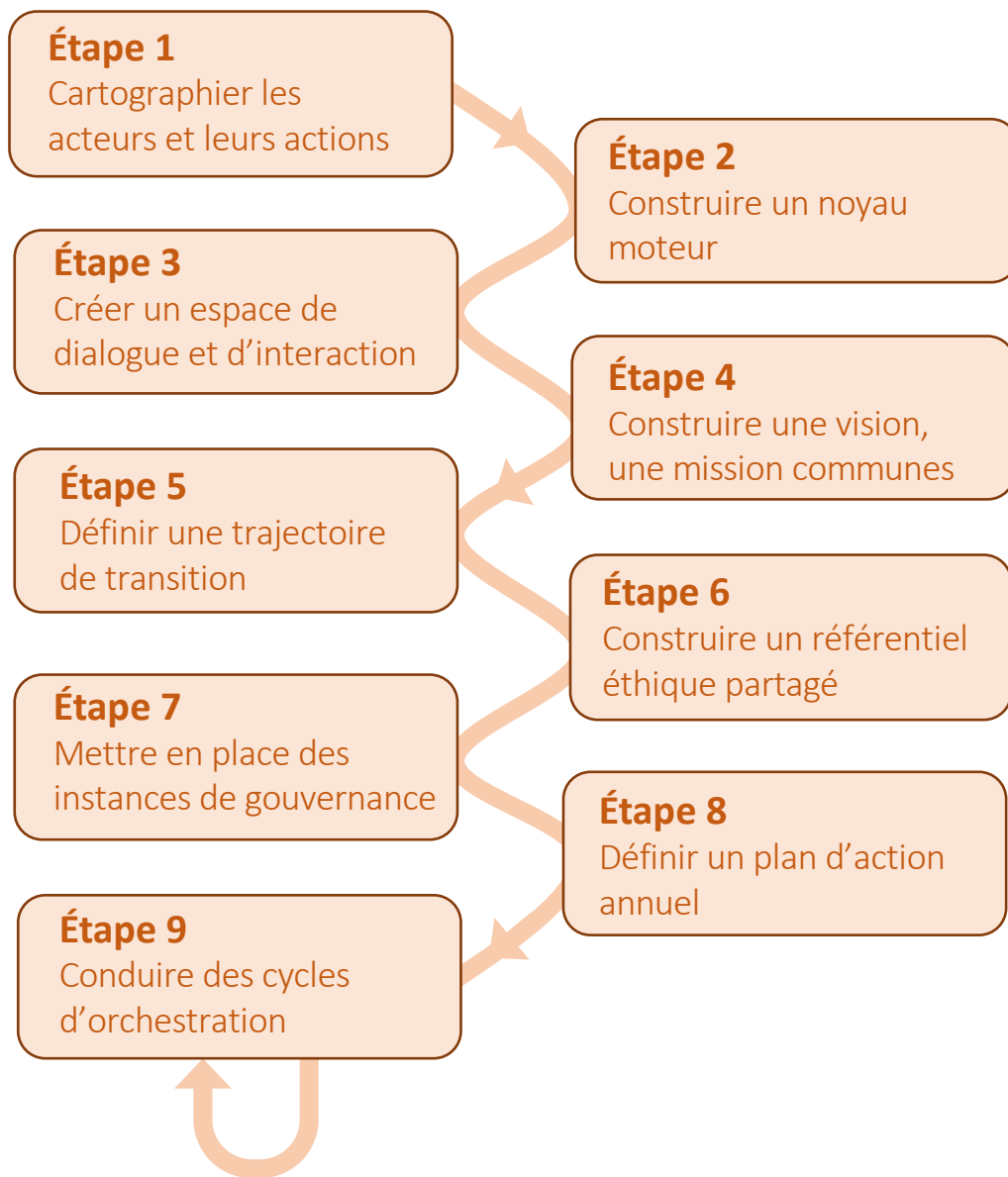


Figure 3 : Les 9 étapes de construction d'une coalition agroécologique

Étape 1 – Cartographier les acteurs de l'agroécologie et leurs actions

En quoi consiste l'étape

Cette étape vise à identifier, caractériser et localiser les acteurs impliqués, directement ou indirectement, dans les dynamiques agroécologiques d'un territoire ou d'un pays. Elle consiste à rendre visibles les initiatives existantes, les organisations en présence et les liens (ou absences de liens) entre elles. Les catégories d'acteurs à considérer sont très diverses (**Tableau 1**). Il est essentiel de ne pas se limiter aux acteurs déjà pleinement engagés dans l'agroécologie. L'identification doit également intégrer des acteurs moins impliqués mais disposant d'un fort pouvoir d'influence, notamment sur les décideurs publics.

Pourquoi cette étape est déterminante

Dans des contextes souvent fragmentés, les acteurs de l'agroécologie se connaissent peu, agissent de manière dispersée et peinent à peser collectivement. La cartographie permet de révéler un écosystème existant mais peu lisible, de poser les bases d'une mise en réseau et d'identifier des complémentarités. Elle constitue un préalable à toute dynamique de coalition.

Comment la mettre en œuvre

La cartographie peut démarrer par un inventaire des acteurs et de leurs initiatives, en combinant différentes sources : entretiens avec des personnes ressources, ateliers multi-acteurs, analyse de documents existants. Elle vise à qualifier les acteurs (rôles, intérêts, projets, localisation) et à analyser leurs relations (collaborations, tensions, zones d'absence). Elle peut s'appuyer sur des formats simples (fiches acteurs) ou sur des approches plus structurées (analyse de réseaux, outils de géoréférencement). Des dispositifs participatifs, comme des ateliers ou des visites collectives de terrain, permettent d'enrichir et partager cette lecture. Au-delà d'un exercice ponctuel, la cartographie gagne à être régulièrement mise à jour, par exemple à travers l'ajout des nouveaux acteurs. Les outils et formats mobilisables sont détaillés dans la *Boîte à outils*.

Qui porte cette étape

Cette étape est généralement impulsée par l'orchestrateur et le noyau dur de la coalition, qui identifient les objectifs de la cartographie et les acteurs à mobiliser. Toutefois, sa mise en œuvre est souvent mieux assurée par des partenaires scientifiques et techniques, disposant de compétences en enquête, en collecte d'informations, en animation et en formalisation des données.

Points de vigilance et écueils fréquents

Le principal risque est de produire une cartographie descriptive, rangée dans un tiroir, rapidement obsolète et peu utile pour l'action. L'enjeu est d'en faire un objet vivant et partagé, régulièrement mobilisé, discuté et mis à jour. Certaines catégories d'acteurs peuvent être sous-représentées (notamment les acteurs informels ou les autorités locales), ce qui biaise la dynamique dès le départ. La cartographie peut également faire émerger des tensions ou des rapports de pouvoir préexistants, ou encore, identifier des plateformes potentiellement concurrentes. Reconnaître ces dynamiques et explorer des formes de collaboration permet de poser des bases solides pour la coalition naissante.

Tableau 1 : Catégorie d'acteurs et rôles potentiels dans une coalition agroécologique

Catégorie d'acteurs	Rôle potentiel dans la coalition
Organisations paysannes et unions	Porteurs de pratiques, expérimentation, ancrage terrain, expression des besoins, légitimité sociale
Groupeements féminins	Transformation, sécurité alimentaire, innovation sociale, dynamiques communautaires
Jeunes / entrepreneurs ruraux	Innovation, diffusion de pratiques, renouvellement des dynamiques
Associations de consommateurs	Expression de la demande, pression sur les systèmes alimentaires, légitimation des transitions
ONG / associations de développement	Animation, facilitation, mise en réseau, plaidoyer, accompagnement technique
Entreprises / secteur privé	Investissement, structuration de filières, transformation, commercialisation
Collectivités territoriales	Planification locale, soutien politique, mobilisation de ressources, ancrage institutionnel
Services techniques de l'État	Appui technique, diffusion de référentiels, mise en œuvre des politiques publiques
Agences publiques / structures d'exécution	Financement, mise en œuvre de programmes, articulation opérationnelle des politiques
Décideurs publics (ministères, autorités nationales)	Orientation stratégique, cadre réglementaire, institutionnalisation
Chercheurs / institutions de recherche	Production de connaissances, co-conception, évaluation, capitalisation
Centres de formation / universités	Renforcement des capacités, formation initiale et continue
Bailleurs / partenaires techniques et financiers	Financement, appui stratégique, mise à l'échelle
Médias	Visibilité, diffusion, mise à l'agenda public
Autorités coutumières et religieuses	Légitimation sociale, régulation locale, influence normative
Artistes / acteurs culturels	Mise en récit, médiation, mobilisation sociale

Étape 2 – Construire un noyau moteur

En quoi consiste l'étape

Cette étape consiste à identifier un orchestrateur, entouré d'un petit groupe d'acteurs engagés, capables de porter la dynamique dans ses premières phases. Il s'agit à la fois de rassembler des organisations aux profils complémentaires, tout en repérant un leader avec une légitimité reconnue, et en capacité de porter le secrétariat et l'animation dans les étapes ultérieures du processus.

Pourquoi cette étape est déterminante

Sans noyau moteur, la dynamique reste diffuse et peine à se structurer. Ce groupe joue un rôle d'impulsion, de coordination et de continuité. Il permet d'organiser les premières actions, de mobiliser ou d'inspirer d'autres acteurs et de donner une direction à la coalition.

Comment la mettre en œuvre

Le noyau moteur émerge dans l'action, et ne peut donc pas être identifié à l'avance. C'est en fonctionnant – en organisant des réunions, en lançant des initiatives, en mobilisant des acteurs – que les capacités opérationnelles et les rôles se révèlent progressivement. L'enjeu est de trouver un équilibre entre diversité des profils, capacité d'engagement réel, et force d'influence, en évitant à la fois un groupe trop restreint et homogène, ou à l'inverse trop large et peu opérationnel. La présence d'un projet disposant de moyens est souvent décisive pour rendre possible cette mise en mouvement et éviter que la dynamique ne reste au stade d'intention.

Qui porte cette étape

Trois figures d'acteurs jouent généralement un rôle complémentaire dans la constitution du noyau moteur (i) **L'orchestrateur** : il porte l'initiative, la vision, il impulse la dynamique et incarne la coalition naissante. Il assure souvent une fonction de coordination et joue un rôle clé dans la mobilisation des acteurs et des ressources. (ii) **Le noyau dur** : il s'agit d'un petit groupe d'organisations ou de personnes relais, engagées dans la durée, capables de co-porter la dynamique. Elles contribuent à la réflexion, à l'animation, à la mise en œuvre des activités et à l'ancrage de la coalition dans différentes sphères. (iii) **Le partenaire technique et financier** : il apporte un appui structurant (méthodologique, financier, organisationnel), sans être en première ligne politique. Il peut contribuer à affiner la démarche, sécuriser des ressources, accompagner le processus et jouer un rôle de tiers facilitateur.

Points de vigilance et écueils fréquents

Le risque est de s'appuyer sur des acteurs déjà fortement sollicités, souvent au cœur de nombreux projets, qui cumulent les rôles et les casquettes. Leur mobilisation peut apporter légitimité, visibilité et compétences, mais elle peut aussi se traduire par un manque de disponibilité, une implication limitée ou des conflits d'intérêts. Par ailleurs, la dépendance à un projet unique risque de fragiliser la dynamique à moyen terme si celui-ci s'arrête sans que d'autres ne prennent le relais. Enfin, les enjeux de pouvoir peuvent émerger rapidement au sein du noyau moteur et conduire à des tensions et des blocages. A ce titre, un risque fréquent est que le partenaire technique ou scientifique cherche à se positionner comme orchestrateur. Cette configuration fonctionne rarement, faute de légitimité locale et d'ancrage durable dans le territoire.



L'expérience du Sénégal

Au Sénégal, l'**ONG Enda Pronat** a joué un rôle central d'orchestrateur en initiant la dynamique de la DyTAES et en assurant le secrétariat. L'organisation s'est appuyée sur un noyau d'acteurs intermédiaires aux rôles complémentaires : des leaders de la société civile ont incarné la coalition dans l'espace public ; des organisations de recherche internationales ont contribué à structurer des alliances et à mobiliser des ressources ; enfin, des acteurs de la recherche publique nationale ont permis de créer des passerelles avec les pouvoirs publics, renforçant la crédibilité de la coalition.



Étape 3 – Créer un espace de dialogue et d'interaction

En quoi consiste l'étape

Cette étape consiste à créer des espaces où les acteurs peuvent se rencontrer, échanger, débattre et commencer à construire des références communes. Il ne s'agit pas seulement d'organiser des réunions, mais de mettre en place des dispositifs d'interactions régulières, qui permettent de faire émerger une dynamique collective et de relier les acteurs entre eux.

Pourquoi cette étape est déterminante

Dans des contextes fragmentés, les acteurs de l'agroécologie sont souvent isolés, cloisonnés par projet, par secteurs ou par institutions. Créer des espaces de dialogue permet de briser ces silos et construire de l'interconnaissance. C'est également à travers ces interactions que se construit la légitimité de la coalition : elle devient un espace reconnu où les acteurs peuvent se retrouver, débattre et peser collectivement. Sans cette étape, la coalition reste une idée abstraite ; avec elle, elle commence à exister concrètement.

Comment la mettre en œuvre

Le dialogue ne peut pas reposer uniquement sur des réunions formelles, au risque de provoquer un essoufflement rapide. Il doit s'incarner dans des expériences concrètes et partagées. Il est recommandé de combiner ateliers multi-acteurs pour travailler sur des enjeux communs (cartographie, vision, analyse des problèmes), visites de terrain pour découvrir des initiatives et favoriser les échanges informels, et événements plus larges (forums, journées nationales) pour donner de la visibilité et élargir la dynamique. Les dispositifs immersifs comme les caravanes jouent un rôle structurant dans la création de liens entre acteurs.

Qui porte cette étape

Le noyau moteur joue un rôle central dans l'organisation de ces espaces, avec un appui possible de partenaires techniques pour la facilitation et la logistique. Les acteurs locaux (organisations paysannes, collectivités, services techniques) peuvent être directement mobilisés pour l'organisation concrète des activités (mise à disposition de salles, de véhicules, organisation de visites de terrain), ce qui constitue souvent une première étape de mutualisation des ressources et de responsabilisation des membres de la coalition naissante.

Points de vigilance et écueils fréquents

Les événements de rencontre successifs doivent absolument s'inscrire dans un processus cohérent et lisible. Cette continuité peut se perdre lorsque plusieurs acteurs ou partenaires entrent en compétition pour la position d'orchestrateur. Le risque est de créer de la confusion chez les acteurs mobilisés. L'enjeu est de construire une trajectoire identifiable, et non une succession d'événements sans articulation. Le risque est également de réduire ces espaces à des réunions répétitives, peu productives, ou à l'inverse à des événements ponctuels sans lendemain. Enfin, les déséquilibres de prise de parole entre acteurs peuvent limiter la qualité du dialogue s'ils ne sont pas régulés.

Étape 4 – Construire une vision, une mission communes

En quoi consiste l'étape

Cette étape consiste à élaborer collectivement une vision partagée de l'avenir du territoire ou du pays concerné, ainsi qu'une mission commune pour la coalition. Il s'agit d'imaginer un futur souhaitable en agroécologie, en croisant les perspectives des différents acteurs, et de poser les grandes orientations qui vont guider l'action collective. La vision constitue un cadre de référence commun : elle permet d'aligner les acteurs, de donner du sens à la dynamique et d'identifier les chantiers prioritaires pour la coalition.

Pourquoi cette étape est déterminante

Dans une coalition composée d'acteurs hétérogènes, les intérêts, les représentations et les priorités divergent souvent. La construction d'une vision partagée permet de créer un socle commun sans chercher à effacer ces différences, et de dépasser ou contourner les débats souvent stériles sur la définition de l'agroécologie. Elle joue un rôle de mise en cohérence, en orientant les choix stratégiques et en renforçant la lisibilité de la coalition vis-à-vis de l'extérieur (potentiels futurs membres, partenaires, décideurs, bailleurs). C'est aussi un levier d'engagement : les acteurs s'impliquent davantage dans une dynamique qu'ils ont contribué à définir.

Comment la mettre en œuvre

La construction d'une vision peut prendre des formes très variées : elle peut se limiter à la formulation d'une phrase synthétique co-construite en quelques heures, ou s'inscrire dans un processus plus long et structuré. Le choix dépend du niveau d'ambition et de la capacité des partenaires techniques et scientifiques. Dans les démarches les plus approfondies, la vision se construit par étapes combinant des phases de diagnostic, exploration, projection et anticipation (idéotypage, visionning, dessin participatif, voir la *Boîte à outils* en fin de document).

Qui porte cette étape

Le noyau moteur impulse et coordonne le processus, en veillant à la participation effective des différents types d'acteurs. Les partenaires scientifiques et techniques jouent un rôle structurant dans la conception et la facilitation des démarches (méthodes participatives, animation, formalisation), notamment lorsqu'ils disposent d'outils opérationnels. Les acteurs territoriaux sont indispensables pour ancrer la vision dans les réalités locales et garantir sa légitimité. Enfin, l'implication active des services étatiques et des collectivités territoriales est essentielle, non seulement pour enrichir le contenu, mais aussi pour préparer l'appropriation de la vision et son intégration dans l'action publique.

Points de vigilance et écueils fréquents

Le premier risque est de transformer la vision en un outil rigide et normatif. Elle doit rester un cadre d'orientation évolutif, et non un plan figé. Un autre écueil fréquent est la déconnexion entre la vision et l'action : sans articulation avec des démarches ultérieures de planification stratégique (voir étape 7), elle tend à être abandonnée ou à rester sans effet opérationnel. Un autre risque est la capture du processus par certains acteurs plus influents, ou à l'inverse la mise à l'écart d'acteurs clés, notamment publics. Enfin, si les services de l'État et les collectivités se sentent contournés ou dépossédés, cela peut générer des résistances fortes. Leur implication à chaque étape est donc déterminante pour assurer l'appropriation et la légitimité de la vision. Cela suppose également de rendre explicite son articulation avec les cadres de planification et de programmation à long terme existants, afin qu'elle soit compréhensible, acceptable et mobilisable par les pouvoirs publics.

L'expérience du Sénégal

La **Vision « Oussouye 2050 »** a été construite par la DyTAEL, avec l'appui de la recherche, à travers un processus d'environ un an, combinant des phases successives d'élaboration, de validation et d'illustration collaborative. Ce travail a permis de formuler un récit partagé du territoire, structuré autour de cinq piliers :

- Des systèmes agro-sylvo-pastoraux résilients, fondés sur la valorisation du patrimoine agroécologique.
- Des écosystèmes forestiers restaurés et protégés (forêts classées, bois sacrés), gérés à travers des règles locales articulées aux cadres étatiques.
- Des systèmes halieutiques durables, appuyés sur la restauration des mangroves et des dispositifs de gestion communautaire.
- Un patrimoine culturel, spirituel vivant, reposant sur un renouvellement du contrat social entre acteurs coutumiers, collectivités et populations.
- Une économie de terroir fondée sur la transformation locale, la structuration de filières et la valorisation des ressources du territoire.

Au-delà du contenu, le processus lui-même a été structurant : il a servi de point d'appui pour organiser les premiers pas de la DyTAEL, et il a permis d'imprimer une identité propre à la coalition, explicitement positionnée autour du patrimoine agroécologique.



Étape 5 – Définir une trajectoire de transition

En quoi consiste l'étape

Cette étape consiste à traduire une vision partagée en trajectoire concrète de transformation, en identifiant un chemin plausible pour passer de la situation actuelle à l'état souhaité. Il ne s'agit pas encore d'un plan d'action opérationnel, mais d'un travail intermédiaire qui permet d'explicitier les grandes étapes de la transition, en reliant des actions dispersées dans une logique cohérente.

Pourquoi cette étape est déterminante

La définition de trajectoire permet de passer d'un récit mobilisateur à une trajectoire de transformation pensable et actionnable. Sans ce travail, la vision reste incantatoire. Cette étape joue plusieurs rôles clés :

- **Structuration de l'action collective** : elle permet d'aligner les membres de la coalition autour de priorités partagées, plutôt que de juxtaposer leurs projets.
- **Clarification des chemins de transition** : elle rend visibles les priorités et les étapes possibles et les leviers à activer.
- **Articulation des échelles et des temporalités** : elle connecte les actions immédiates à des transformations de moyen et long terme.

Comment la mettre en œuvre

La construction de trajectoire s'appuie sur une vision déjà partagée (voir étape 4), tout en acceptant qu'elle puisse encore évoluer. On utilise des approches de type 'backcasting' qui consistent à partir de la situation cible et à identifier les étapes nécessaires pour y parvenir. Il s'agit de faire émerger un nombre limité de chantiers prioritaires capables d'entraîner des transformations plus larges (effet levier). La Boîte à outils en fin de document présente les bases méthodologiques du backcasting.

Qui porte cette étape

L'orchestrateur et le noyau dur jouent un rôle central dans la structuration du processus (animation, cadrage, synthèse). Cependant, cette étape nécessite un appui méthodologique fort des partenaires scientifiques et techniques. Les acteurs de la coalition (organisations paysannes, collectivités, services techniques, ONG) restent au cœur de la production des contenus, car ce sont eux qui ancrent les trajectoires dans des réalités opérationnelles.

Points de vigilance et écueils fréquents

Le premier risque est de produire une trajectoire déconnectée des capacités réelles du territoire : sans ancrage dans les ressources, compétences et dynamiques existantes, elle reste théorique. À l'inverse, entrer trop vite dans le détail opérationnel empêche de construire un cadre stratégique cohérent. Les rapports de pouvoir sont également à anticiper : certaines trajectoires peuvent être captées ou orientées par des acteurs dominants, au détriment de l'intérêt collectif. Enfin, un décalage peut apparaître entre l'enthousiasme initial et la réalité de la mise en œuvre. Sans accompagnement, ce passage peut générer des déceptions et fragiliser la dynamique.

L'expérience du Sénégal

La construction de la **trajectoire de transition du département de Fatick** (Sénégal) s'est appuyée sur un processus en trois étapes, impulsé par la DyTAEL et ses partenaires scientifiques.

Une première phase d'idéotypage territorial a permis de construire collectivement une vision cible cohérente, intégrant de manière systémique la gestion de l'eau, la restauration des terres, les systèmes de production agricoles, les ressources forestières et pastorales, les filières et la gouvernance.

Dans un second temps, deux ateliers de backcasting ont permis de partir de cet état cible pour remonter vers le présent et construire un chemin de transition en plusieurs étapes : une phase initiale d'engagement et d'alignement des acteurs (mobilisation, montée en capacité), suivie d'une mise en synergie progressive des initiatives et de la structuration de cadres d'action collective, puis d'une phase de transformation plus profonde marquée par la co-construction d'institutions, des investissements structurants et une montée en puissance des pratiques agroécologiques.

Les trajectoires identifiées ont alimenté les discussions sur les priorités stratégiques de la DyTAEL de Fatick.



Étape 6 – Construire un référentiel éthique partagé

En quoi consiste l'étape

Cette étape consiste à élaborer et formaliser une charte d'adhésion qui définit les valeurs, les principes et les règles de fonctionnement de la coalition. Elle précise ce qui unit les membres, les engagements attendus et les conditions d'entrée dans la dynamique collective. La charte constitue un cadre partagé qui vient stabiliser la coalition au-delà des interactions informelles et des engagements implicites.

Pourquoi cette étape est déterminante

La charte est d'abord un outil politique : elle rend explicites les valeurs et les orientations qui structurent la coalition. En clarifiant les bases idéologiques communes et les principes de fonctionnement, elle permet d'éviter les ambiguïtés sur ce que signifie faire partie de la coalition. La charte joue un rôle de régulation : elle sert de référence pour arbitrer l'adhésion de nouveaux membres ou des demandes de partenariats.

Comment la mettre en œuvre

La charte peut être construite de manière *ad hoc* ou à partir d'un modèle de charte existante adapté au contexte. Dans tous les cas, elle nécessite un travail collaboratif, impliquant les acteurs clés de la coalition. Elle peut être préparée par les agents techniques puis amendée et enfin validée par les dirigeants d'organisations, afin de garantir son appropriation et sa légitimité. Il ne faut pas précipiter la construction de la charte : celle-ci sera plus pertinente et porteuse si elle s'appuie sur un travail préalable d'interconnaissance et de construction de vision partagée. Elle peut également être évolutive, avec des ajustements possibles en fonction de la maturation de la dynamique.

Qui porte cette étape

L'orchestrateur et le noyau dur pilotent le processus, en assurant l'animation, la rédaction et la mise en discussion de la charte. Les membres de la coalition contribuent à sa co-construction, ce qui conditionne son appropriation réelle. Dans certains cas, des partenaires techniques et scientifiques peuvent appuyer la formalisation, mais sans se substituer au processus collectif.

Points de vigilance et écueils fréquents

Une charte trop fermée, reposant sur une définition trop restrictive de l'agroécologie, risque de limiter l'adhésion en excluant des acteurs qui partagent les valeurs mais ne sont engagés que partiellement dans des pratiques agroécologiques. Or, la coalition peut justement être un levier pour accompagner ces trajectoires. À l'inverse, une charte trop floue ou trop consensuelle perd sa fonction de régulation : elle peut ouvrir la porte à des acteurs trop éloignés sur le plan des pratiques ou des orientations, générer des tensions internes et, à terme, fragiliser la crédibilité de la coalition. L'enjeu est donc de trouver un équilibre entre clarté des principes, capacité d'inclusion et possibilité d'adaptation dans le temps. Un autre écueil fréquent est une co-construction limitée à un petit cercle d'acteurs. Cela affaiblit la légitimité du document et compromet son appropriation par l'ensemble des membres.



L'expérience du Sénégal

Au Sénégal, la **charte d'engagement de la DyTAES** a été élaborée en 2020, environ un an après l'émergence de la coalition, puis signée par l'ensemble des organisations membres. Elle formalise la mission de la coalition : « Promouvoir la transition agroécologique au Sénégal par le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expérience et l'accompagnement des territoires en transition. ».

Elle exprime une compréhension partagée de l'agroécologie fondée sur l'appropriation des 10 éléments de la FAO, sans chercher à définir le concept de manière fermée. La charte avance 4 principes d'action partagés par ses membres – complémentarité, respect de l'autonomie d'action et de la libre expression, horizontalité des relations, et non-substitution de la DyTAES à ses membres – ainsi que les modalités d'adhésion.

La charte constitue aujourd'hui un document de référence qui a contribué à stabiliser la dynamique dans une phase d'élargissement rapide, en posant des bases communes explicites. Cette charte a par la suite été remobilisée, transposée et adaptée par chacune des DyTAEL.



Étape 7 – Mettre en place des instances de gouvernance

En quoi consiste l'étape

Cette étape consiste à structurer la coalition à travers des instances de gouvernance qui organisent la prise de décision, la coordination des actions et la répartition des rôles. Il s'agit généralement de mettre en place un dispositif inspiré de modèles associatifs, combinant différentes fonctions (exécutive, opérationnelle, stratégique, consultative), ainsi que des mécanismes explicites de prise de décision (consensus, vote, délégation). L'objectif est d'offrir à la coalition un cadre structuré pour fonctionner efficacement et dans la durée.

Pourquoi cette étape est déterminante

À mesure que la coalition grandit, l'informel ne suffit plus. Sans instances claires, les décisions deviennent opaques, les responsabilités floues et les tensions plus difficiles à gérer. La mise en place d'une gouvernance permet de stabiliser la dynamique, de clarifier qui fait quoi et de rendre les processus décisionnels plus lisibles et légitimes. C'est également une condition pour passer à l'échelle : une coalition structurée est plus crédible vis-à-vis des partenaires, des bailleurs et des pouvoirs publics.

Comment la mettre en œuvre

La gouvernance peut être construite de manière *ad hoc* ou adaptée à partir de modèles existants, en fonction du contexte et de la taille de la coalition. Un principe clé est de différencier les fonctions : une instance exécutive légère pour la coordination quotidienne, un noyau opérationnel pour la mise en œuvre, un espace stratégique pour l'orientation, et des espaces plus larges de consultation (**Tableau 2**). Un autre principe important est de maintenir de la flexibilité : instances tournantes, groupes de travail *ad hoc*, possibilité d'entrée et de sortie des membres. Cela permet d'éviter la rigidification et de maintenir une dynamique ouverte. Enfin, la gouvernance doit être articulée avec les autres éléments structurants de la coalition (charte, plan d'action, vision), afin d'assurer la cohérence d'ensemble.

Qui porte cette étape

L'orchestrateur et le noyau dur pilotent la mise en place des instances, en définissant les règles du jeu et en animant les premières configurations. Les membres de la coalition sont progressivement intégrés dans les différentes instances, selon leur niveau d'engagement et leur capacité de contribution. Les partenaires techniques peuvent appuyer la structuration, mais sans imposer de modèle externe.

Points de vigilance et écueils fréquents

Le principal risque est de sur-structurer la coalition, en multipliant les instances et les procédures au point de ralentir l'action et de décourager l'engagement. À l'inverse, une gouvernance trop informelle peut générer des ambiguïtés sur les rôles, des tensions dans la prise de décision et une concentration implicite du pouvoir. Un autre écueil est la captation des instances clés par un nombre restreint d'acteurs, ce qui peut créer des déséquilibres et fragiliser la légitimité de la coalition. Ce risque est renforcé lorsque la représentativité des différentes catégories d'acteurs n'est pas assurée au sein des instances. Enfin, un *turn-over* trop élevé des personnes représentant les organisations peut entraîner une instabilité dans le fonctionnement, une perte de mémoire collective et un alourdissement des processus de coordination. La continuité de l'engagement des représentants constitue donc un enjeu clé pour la stabilité et l'efficacité de la gouvernance.

Tableau 2 : Le modèle de gouvernance des DyTAES/DyTAEL repose sur une structuration en plusieurs instances complémentaires. Ce dispositif permet de répartir les responsabilités, de structurer la prise de décision et de maintenir un équilibre entre efficacité opérationnelle et ouverture de la dynamique

Instance	Fonction principale	Nombre indicatif d'organisations	Critères de participation / caractéristiques
Secrétariat	Fonction exécutive : assure la représentation, la coordination quotidienne, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'action annuel, et la légitimité opérationnelle.	1 organisation	Forte légitimité et engagement ; capacité à mobiliser des ressources économiques (montage de projets au profit de la dynamique). La personne chargée d'assurer la coordination du secrétariat est une personne salariée au minimum 50 %.
Comité technique	Fonction opérationnelle : mise en œuvre du plan d'action annuel, préparation des décisions du comité de pilotage.	Un nombre très limité d'organisations représentées par des personnes très actives.	Membres disponibles et impliqués, prêts à donner de leur temps ; participation régulière aux réunions mensuelles et aux activités de terrain.
Cellule communication	Fonction opérationnelle : mise en œuvre du plan de communication, couverture des événements	La cellule rassemble les chargés de communication des certains membres de la coalition	Membres disponibles et impliqués, prêts à donner de leur temps pour des activités de communication transversale.
Comité de pilotage	Fonction décisionnelle et consultative : oriente les choix stratégiques, valide les plans d'action, valide l'intégration de nouveaux membres. Selon les occasions, les membres du Comité de Pilotage peuvent être porte parole de la coalition.	Un nombre limité d'organisations, représentées à un niveau institutionnel élevé (présidents, secrétaires exécutifs, etc.). L'objectif est de trouver un équilibre entre efficacité et représentativité.	Engagement institutionnel fort, participation aux réunions (3 à 4 fois par an), capacité d'arbitrage et de validation des orientations de la coalition.
Assemblée Générale	Fonction consultative : lieu de bilan et d'orientation générale.	Ensemble des membres de la DyTAES.	Réunion tous les 2 ans ; espace d'évaluation collective et de réaffirmation des priorités.
Groupes de travail thématiques ou ad hoc	Fonction d'appui ponctuel : approfondir des thématiques spécifiques ou appuyer la mise en œuvre d'activités prioritaires.	Variable selon les besoins (5 à 15 personnes typiquement).	Constitués en fonction de l'agenda ou des priorités du moment ; peuvent inclure des experts externes à la coalition. Flexibles et ouverts.

Étape 8 – Définir un plan d'action annuel

En quoi consiste l'étape

Cette étape vise à traduire les orientations stratégiques et les trajectoires de transition en un ensemble d'actions concrètes, priorisées et planifiées, contribuant à la mise en œuvre de la mission et à l'atteinte de la vision de la coalition. Le plan d'action précise les activités à mener, les responsabilités, les échéances et, lorsque possible, les moyens à mobiliser. Il constitue une feuille de route opérationnelle partagée par les membres sur une période d'un à deux ans. Un plan d'action pertinent combine des activités de structuration interne, des actions territoriales, du plaidoyer et des efforts de communication.

Pourquoi cette étape est déterminante

Le plan d'action rend la coalition opérationnelle en organisant concrètement le travail collectif et en offrant un cadre de suivi-évaluation. Il contribue à responsabiliser les membres du Comité Technique en clarifiant leurs rôles et leurs contributions, tout en faisant pleinement jouer au Comité de Pilotage son rôle d'orientation, d'arbitrage et de validation. Il canalise l'engagement des partenaires techniques et financiers, en identifiant clairement les contributions possibles et en évitant une logique opportuniste ou dispersée. Enfin, il offre un cadre permettant aux membres de la coalition d'identifier les actions de la coalition qu'ils peuvent soutenir, et d'intégrer les activités qu'ils portent, à condition que celles-ci s'inscrivent dans les priorités collectives de la coalition.

Comment la mettre en œuvre

La co-construction du plan d'action nécessite des temps d'échange approfondis, idéalement présentiels. Les formats en ligne limitent les capacités de co-construction et conduisent à des plans peu appropriés. Une stratégie efficace consiste à organiser une retraite annuelle du Comité Technique, suivie d'un temps plus court dédié à la validation par le Comité de Pilotage. Le plan d'action doit s'inscrire dans la continuité directe des chantiers prioritaires identifiés lors de la phase de planification stratégique, tout en restant souples afin d'intégrer des opportunités ou propositions émergentes. Chaque action doit être clairement portée par un ou plusieurs acteurs, avec des indicateurs de réalisation explicites.

Qui porte cette étape

L'orchestrateur convoque les rencontres, tandis que le noyau dur co-construit, priorise et arbitre. Si la coalition est déjà structurée, alors le travail peut se répartir entre le Comité Technique qui élabore, structure et met en œuvre le plan d'action, et le Comité de Pilotage qui le valide, l'oriente et le légitime.

Points de vigilance et écueils fréquents

Un plan d'action trop ambitieux conduit à une dilution des efforts et à un faible taux de mise en œuvre. Il est préférable de se concentrer sur un nombre limité d'actions structurantes et réalisables, plutôt que d'accumuler une liste exhaustive difficile à tenir. Un autre risque fréquent est la déconnexion avec les ressources disponibles, qui rend le plan dépendant de financements externes incertains. Le flou sur les responsabilités constitue également un écueil majeur : sans porteurs clairement identifiés, les actions restent lettre morte. Enfin, il est important de distinguer les actions portées par la coalition de celles des membres. Le plan d'action ne doit pas devenir une simple agrégation d'initiatives individuelles. Une action relevant de la coalition doit contribuer directement aux objectifs collectifs et créer de la valeur ajoutée commune, sans se substituer aux activités propres des organisations membres.



L'expérience du Sénégal

Le **plan d'action bi-annuel de la DyTAES** est élaboré et mis à jour une fois par an par le Comité Technique de la DyTAES élargi aux représentants des DyTAEL. Il est structuré autour de quatre axes complémentaires :

- structuration interne de la coalition (gouvernance, charte, fonctionnement),
- Partage d'expériences, plaidoyer et dialogue politique national et international
- accompagnement des territoires en transition (appui aux DyTAEL, caravanes, outils),
- communication et sensibilisation,

Chaque axe décline des activités précises avec des porteurs identifiés (Comité Technique, DyTAEL, groupes de travail), des échéances et des modalités de suivi.

Les DyTAEL sont quant à elles invitées à produire leur propre feuille de route annuelle, articulée au plan national, avec des mécanismes d'auto-évaluation et de remontée d'information.



Étape 9 – Conduire des cycles d’orchestration

En quoi consiste l’étape

Cette étape consiste à organiser la dynamique de la coalition sous forme de cycles d’action successifs, qui permettent de renforcer progressivement le collectif et d’accroître son influence. Plutôt que de fonctionner par actions ponctuelles ou opportunistes, il s’agit de structurer des séquences articulées dans le temps : mobilisation des acteurs, production de connaissances et de propositions, puis engagement dans le dialogue politique.

Pourquoi cette étape est déterminante

Les cycles d’orchestration permettent de construire progressivement la visibilité, la légitimité et la confiance autour de la coalition. À chaque itération, ils renforcent la cohésion du collectif, consolident son leadership et rendent ses propositions plus audibles auprès des décideurs et des partenaires. Ils jouent aussi un rôle clé pour maintenir la dynamique dans le temps. Lorsque l’engagement des acteurs faiblit ou que les résultats tardent à se concrétiser, le lancement d’un nouveau cycle permet de remobiliser les membres, de réactiver les alliances et d’ouvrir de nouvelles opportunités de dialogue politique. Enfin, ces cycles assurent un lien direct entre les dynamiques de terrain et les évolutions politiques : les besoins exprimés localement sont progressivement traduits en propositions collectives, puis portés dans des espaces de décision où ils peuvent déboucher sur des changements concrets.

Comment la mettre en œuvre

Concrètement, ces cycles reposent sur des moments clés qui se répètent et se renforcent : des phases de consultation de terrain (notamment à travers des caravanes), des temps de restitution et de consolidation des propositions, des événements de mise en visibilité (comme les Journées de l’agroécologie), puis des séquences de dialogue avec les décideurs. L’enjeu est de créer une dynamique continue, capable de s’adapter, de se relancer et de gagner en impact à chaque itération. Au Sénégal, le point d’ancrage du cycle est une caravane tri-annuelle, qui agit comme un moment de convergence.

Qui porte cette étape

Cette étape est portée par l’orchestrateur et le noyau dur de la coalition, qui assurent la continuité des cycles et la cohérence entre les différentes séquences. L’ensemble des membres est mobilisé de manière différenciée selon les phases, avec des moments de mobilisation maximale du réseau, en particulier lors des caravanes et des Journées de l’agroécologie, qui constituent des points d’intensité collective et de visibilité.

Points de vigilance et écueils fréquents

La crédibilité du processus dépend de sa capacité à produire des résultats concrets et visibles. Sans produits sérieux issus des phases de consultation (rapports, notes politiques) et sans débouchés politiques tangibles, le risque est une perte de confiance et une démobilisation progressive des acteurs. Le coût élevé des caravanes et des grands événements constitue également un enjeu majeur, nécessitant un soutien financier collectif, solide et stable, sans créer de dépendance excessive. Enfin, la force du dispositif repose sur la répétition des cycles : c’est leur enchaînement et leur régularité qui permet de produire des effets durables, en renforçant progressivement la crédibilité de la coalition et sa capacité d’influence.

L'expérience du Sénégal

Au Sénégal, **les caravanes de l'agroécologie** organisées en 2019, 2022 et 2025 ont marqué des moments charnières permettant de faire émerger des propositions politiques et de les porter dans des espaces de dialogue avec l'État.

Au-delà de leur fonction politique, les caravanes ont incarné la coalition dans les territoires. Elles ont permis d'aller à la rencontre des initiatives rurales, de stimuler la création de dynamiques locales (notamment les DyTAEL) et de tester concrètement la capacité de coordination et de mutualisation des acteurs. Elles ont également constitué des moments de forte visibilité, mobilisant des acteurs à différentes échelles – des initiatives locales aux partenaires nationaux et bailleurs.

Les visites de terrain ont mis en lumière des expériences réussies et des « champions locaux ». En ce sens, les caravanes ont permis de dépasser les formats classiques d'échange pour ancrer le dialogue dans des expériences vécues et partagées.

Chaque caravane s'est prolongée à travers les Journées de l'agroécologie, qui servent de point de convergence pour restituer les résultats et engager des discussions politiques. L'édition 2025, co-pilotée avec le gouvernement, a marqué une étape supplémentaire en renforçant l'implication des services de l'État et de l'administration territoriale, et en consolidant l'articulation entre dynamiques territoriales et décisions nationales.



CONCLUSION

Dans des contextes où les systèmes agricoles et alimentaires sont à la fois fragmentés et fortement verrouillés, les coalitions agroécologiques sont amenées à jouer un rôle de plus en plus structurant. Elles permettent de relier des initiatives dispersées, de construire des références communes et de faire émerger des dynamiques collectives capables d'exister dans le débat public et d'influencer les décideurs.

L'expérience des DyTAES et des DyTAEL au Sénégal montre qu'un tel basculement est possible : un écosystème fragmenté d'acteurs et de projets peut progressivement se transformer en une force collective organisée, capable de peser sur les orientations agricoles et alimentaires. Mais cette trajectoire ne va pas de soi. Elle repose sur des conditions exigeantes : l'existence d'un orchestrateur légitime, un engagement réel et durable des membres, et une capacité à articuler dynamiques territoriales et espaces de dialogue politique.

Ce guide propose des repères issus de cette expérience située, aujourd'hui reconnue au-delà de son contexte d'origine. L'hypothèse qui le sous-tend est que l'expérience sénégalaise peut inspirer d'autres contextes et contribuer à renforcer les mouvements agroécologiques ailleurs. Il ne s'agit pas de reproduire le modèle, mais de s'appuyer sur quelques principes fondamentaux transférables pour structurer les coalitions futures dans de nouveaux pays et de nouveaux territoires.

Les étapes et les outils proposés constituent une tentative de mise en cohérence d'expériences très diverses. D'une DyTAEL à l'autre, les trajectoires sont toujours plus discontinues, plus conflictuelles et moins linéaires que ne le suggère le guide. Par ailleurs, toutes les coalitions ne disposent pas des mêmes ressources, ni des mêmes conditions d'émergence : elles ne suivent pas les mêmes étapes et ne mobilisent pas les mêmes outils. Certaines s'appuient sur des financements conséquents et des partenaires bien outillés ; d'autres doivent composer avec des moyens limités et des environnements plus contraints.

La démarche du guide vise ainsi à rendre lisibles des processus complexes, tout en tirant des enseignements transversaux et des outils à partir des expériences accumulées, sans prétendre à un modèle unique ou universel.

En ce sens, la question centrale n'est pas tant de savoir comment appliquer ce guide, mais comment s'en saisir pour construire, en fonction des moyens disponibles et du contexte, une dynamique collective crédible, ancrée et capable de durer.



BOÎTE À OUTILS

La boîte à outils présentée dans cette section rassemble un ensemble de méthodes, de formats d'animation et d'outils mobilisables par les coalitions agroécologiques en fonction de leurs besoins. Elle ne constitue pas une liste exhaustive ni un modèle à appliquer de manière standardisée. Chaque coalition doit sélectionner, adapter et compléter ces outils en fonction de son contexte, de ses objectifs, de ses ressources et du degré de maturité de sa dynamique collective.



Cartographie des acteurs et des initiatives agroécologiques

Type d'outil : diagnostic

Finalité – Identifier, localiser et caractériser les acteurs et initiatives agroécologiques d'un territoire afin de rendre visible l'existant, comprendre les dynamiques en cours et poser les bases de la mise en réseau.

Quand utiliser cet outil – Démarrage de la dynamique territoriale ou phase de reconfiguration du collectif (Étape 1 – Cartographier les acteurs ; Étape 2 – Construire un noyau moteur).

Ce que produit l'outil – Base de données localisée des acteurs et initiatives, carte interactive du territoire, identification des zones denses et des zones peu couvertes, premiers liens entre acteurs. L'outil permet de repérer des complémentarités, des acteurs structurants et des dynamiques émergentes.

Mode opératoire – La démarche repose sur un processus progressif combinant recensement, terrain et mise en réseau.

1. Recensement initial des initiatives à partir des connaissances des membres, des réseaux et des documents existants. L'objectif est de constituer une première base d'acteurs avec contacts et localisation approximative, sans viser l'exhaustivité
2. Organisation de visites de terrain pour collecter des données standardisées et compléter les informations. Ces visites permettent aussi d'établir un premier contact avec les acteurs et d'initier la mise en relation
3. Saisie des données via un formulaire numérique géolocalisé, directement sur smartphone ou tablette, afin de structurer les informations dès la collecte et éviter les ressaisies
4. Intégration dans une plateforme de cartographie interactive, permettant la visualisation des données à l'échelle du territoire, avec une gestion locale et une agrégation nationale
5. Socialisation de l'outil auprès des acteurs, via des restitutions et démonstrations, pour favoriser son appropriation et encourager la contribution directe
6. Validation et mise à jour continue des données, assurées par la DyTAEL, avec des temps réguliers de révision pour maintenir la qualité et l'actualité des informations

Conditions de réussite – Mobilisation active des membres de la coalition et de leurs réseaux, accès effectif aux acteurs de terrain, formation minimale à l'outil de collecte, restitution des résultats aux acteurs recensés, effort continu de mise à jour et d'animation de l'outil. Mise en œuvre nécessitant du temps pour les visites de terrain, un outil numérique fonctionnel et une capacité de coordination pour maintenir la base de données.

Exemple d'application – Cartographie des initiatives agroécologiques conduite par les DyTAEL de Bignona et Mbour à l'échelle départementale pour structurer les dynamiques locales et alimenter la mise en réseau des acteurs

Personnes ressources

Joan Bastide (CREATES) – joan.bastide@unibe.ch

Traque aux innovations

Type d'outil : diagnostic

Finalité – Identifier, documenter et analyser des innovations agroécologiques (techniques, organisationnelles, institutionnelles) afin d'alimenter les dynamiques de co-conception, de nourrir les réflexions stratégiques et de produire des références adaptées aux contextes locaux. L'outil vise également à comprendre les conditions d'émergence, de diffusion et d'adoption de ces innovations.

Quand utiliser cet outil – Phase de diagnostic approfondi et d'exploration (Étape 1 – Cartographier les acteurs ; Étape 3 – Créer un espace de dialogue), puis en appui direct aux phases de conception (Étape 4 – Vision ; Étape 7 – Trajectoire de transition). L'outil peut être mobilisé en continu pour alimenter les cycles d'orchestration (Étape 9).

Ce que produit l'outil – Catalogue structuré d'innovations (pratiques, dispositifs, modèles organisationnels), fiches détaillées mobilisables en atelier, profils d'acteurs innovants, analyse des conditions d'émergence et d'adoption, supports d'animation (cartes, récits, études de cas). L'outil permet d'identifier des leviers de transition et des acteurs ressources à mobiliser.

Mode opératoire – La démarche peut être réalisée à partir d'un stage de fin d'étude ou d'une mission collective. Elle combine analyse documentaire et terrain d'enquêtes avec 6 étapes :

1. Recensement initial des innovations à partir de la littérature
2. Structuration des informations dans une base de données, permettant de classer les innovations selon leurs fonctions, leurs conditions d'usage et leurs effets attendus
3. Identification d'acteurs de terrain reconnus pour leurs pratiques innovantes, à partir des réseaux locaux et par effet boule de neige
4. Réalisation d'entretiens semi-directifs pour documenter les pratiques, les systèmes de production et les logiques d'action
5. Analyse des conditions d'émergence et d'adoption (ressources disponibles, contraintes, trajectoires individuelles, environnement socio-économique)
6. Production de supports de valorisation (fiches, profils, jeux de cartes) adaptés aux ateliers de co-conception et aux dynamiques collectives

Conditions de réussite – Accès à des sources documentaires diversifiées, capacité à mobiliser des réseaux locaux pour identifier les acteurs innovants, posture d'enquête neutre, temps dédié aux enquêtes de terrain, capacité d'analyse pour dépasser la simple description des pratiques.

Exemple d'application – Traque aux innovations agroécologiques réalisée autour du Lac de Guiers dans le cadre du projet Santé et Territoires, combinant revue de littérature, enquêtes de terrain auprès d'agriculteurs innovants et production d'un catalogue de pratiques et d'un jeu de cartes mobilisé lors d'ateliers d'idéotypage.

Personnes ressources

Raphaël Belmin (CIRAD-ISRA BAME) – raphael.belmin@cirad.fr

Grille d'intérêt et d'influence

Type d'outil : diagnostic

Finalité – Analyser les parties prenantes de la coalition selon leur niveau d'intérêt et leur pouvoir d'influence afin d'adapter les stratégies d'engagement. L'outil permet d'identifier les acteurs clés, d'anticiper les dynamiques de soutien ou de blocage.

Quand utiliser cet outil – Phase de diagnostic et de structuration des dynamiques multi-acteurs (Étape 1 – Cartographier les acteurs ; Étape 2 – Construire un noyau moteur ; Étape 3 – Créer un espace de dialogue). Utile également en continu pour ajuster les stratégies d'engagement.

Ce que produit l'outil – Une cartographie des parties prenantes positionnées selon leur niveau d'intérêt vis-à-vis de l'initiative, et leur niveau d'influence sur sa réussite. L'outil permet d'identifier quatre profils d'acteurs et de définir des stratégies d'engagement différenciées (figure ci-dessous).

Mode opératoire –

1. **Identifier les parties prenantes clés** – Sélectionner les acteurs les plus pertinents en se concentrant sur ceux pouvant influencer la réussite ou l'échec de l'initiative.
2. **Analyser leur position** – Évaluer de manière réaliste leur niveau d'intérêt et d'influence, puis les positionner dans une grille à quatre quadrants.
3. **Établir une typologie des acteurs** : (i) fortement influents et engagés ; (ii) influents mais peu intéressés ; (iii) intéressés mais peu influents ; (iv) peu influents et peu intéressés.
4. **Définir des stratégies d'engagement en fonction des profils** : mobiliser activement les acteurs clés, susciter l'intérêt des acteurs influents, renforcer les capacités des acteurs engagés mais peu influents, et maintenir un suivi léger pour les autres.

Conditions de réussite – Analyse réaliste des positions, en évitant, par exemple, de surestimer l'intérêt ou l'influence de certains acteurs ou à l'inverse de négliger des acteurs clés peu visibles. Travail collectif au sein du noyau moteur, avec mise à jour régulière de la grille et articulation avec une stratégie d'engagement concrète.

Exemple d'application –

Utilisation de la grille pour structurer l'engagement et le dialogue multi-acteurs au sein de la DyTAES.

Personnes ressources

Absa Mbodj, ENDA Pronat,
absa.mbodj@endapronat.org



Analyse SWOT participative

Type d'outil : diagnostic

Finalité – Analyser collectivement une situation territoriale en croisant facteurs internes (forces, faiblesses) et externes (opportunités, menaces). L'outil permet de structurer une lecture stratégique partagée et d'identifier des axes d'action prioritaires.

Quand utiliser cet outil – Phase de diagnostic et de structuration (Étape 2 – Construire un noyau moteur ; Étape 3 – Créer un espace de dialogue). Utilisé pour poser un premier cadre stratégique ou compléter un diagnostic existant.

Ce que produit l'outil – Matrice structurée des forces, faiblesses, opportunités et menaces, hiérarchisation des enjeux, identification de priorités stratégiques. L'outil permet de faire émerger des axes d'action en croisant les dimensions internes et externes.

Mode opératoire – La démarche repose sur un travail collectif en groupes ou en plénière.

1. Définition du périmètre d'analyse (territoire, filière, système)
2. Identification des forces (atouts internes)
3. Identification des faiblesses (limites internes)
4. Identification des opportunités (dynamiques externes favorables)
5. Identification des menaces (risques externes)
6. Mise en commun et structuration dans une matrice
7. Hiérarchisation des éléments et discussion collective
8. Identification de premières orientations stratégiques (exploiter les forces, corriger les faiblesses, saisir les opportunités, anticiper les menaces)

Conditions de réussite – Diversité des participants, clarté du périmètre d'analyse, capacité à distinguer interne/externe, animation structurée pour éviter les listes superficielles. Mise en œuvre sur un atelier de 2 à 3 heures avec 10 à 30 participants.

Exemple d'application – Analyse SWOT participative réalisée à l'échelle d'une DyTAEL pour identifier les leviers et contraintes de la transition agroécologique sur le territoire.

Arbre à problèmes

Type d'outil : diagnostic

Finalité – Construire une analyse partagée d'un problème territorial en identifiant ses causes profondes et ses conséquences. L'outil permet de structurer les relations de causalité et de préparer l'identification de leviers d'action.

Quand utiliser cet outil – Phase de structuration initiale à intermédiaire, après l'identification des enjeux prioritaires (Étape 2 – Construire un noyau moteur ; Étape 3 – Créer un espace de dialogue). Utilisé pour approfondir un enjeu et aligner les acteurs sur un diagnostic commun.

Ce que produit l'outil – Représentation structurée d'un problème central, de ses causes hiérarchisées (primaires, secondaires, tertiaires) et de ses conséquences. L'outil permet d'identifier des chaînes de causalité, des boucles de rétroaction et des points de levier pour l'action. Il constitue une base directe pour l'exploration de solutions.

Mode opératoire – L'exercice est conduit en sous-groupes, chacun travaillant sur un enjeu prioritaire du territoire. Les participants identifient d'abord les causes directes du problème, puis remontent progressivement les chaînes de causalité pour faire apparaître des niveaux de causes imbriqués. Chaque cause peut être liée à plusieurs facteurs, ce qui conduit à une arborescence structurée. Le travail se poursuit par l'identification des conséquences du problème, en distinguant différents niveaux d'impact et en mettant en évidence d'éventuelles rétroactions. L'ensemble est organisé sous forme d'arbre reliant causes, problème central et effets. Les productions des groupes peuvent ensuite être mises en commun et consolidées pour produire une lecture globale des déséquilibres du territoire

Conditions de réussite – Travail en groupes de taille limitée avec facilitation active, choix d'un enjeu clairement défini, diversité des profils pour enrichir l'analyse, capacité à structurer les échanges sans perdre les contributions. Mise en œuvre sur un atelier de 2 à 4 heures avec 5 à 8 personnes par groupe.

Exemple d'application – Construction de cinq arbres à problèmes lors de l'atelier d'idéotypage de Fatick, chacun centré sur un enjeu prioritaire, puis consolidation en une analyse globale des déséquilibres du territoire. <https://cgspace.cgiar.org/items/e418e91f-3461-4809-95e8-1b671909c429>

Personnes ressources – Cherif Syaka Mane (ISRA BAME) : cherifassembene01@yahoo.fr

Arbre à solutions

Type d'outil : conception

Finalité – Transformer une analyse de problèmes en pistes d'action en identifiant des solutions concrètes et articulées. L'outil permet de passer d'un diagnostic partagé à une structuration des réponses possibles.

Quand utiliser cet outil – À la suite directe de l'arbre à problèmes (Étape 3 – Créer un espace de dialogue ; Étape 4 – Construire une vision). Utilisé pour traduire les causes identifiées en leviers d'action et structurer des réponses cohérentes.

Ce que produit l'outil – Représentation structurée de solutions reliées aux causes du problème, identification de leviers d'action à différents niveaux, premières bases pour construire des stratégies ou des scénarios d'intervention. L'outil permet de faire émerger des logiques d'action cohérentes.

Mode opératoire – L'exercice s'appuie directement sur les arbres à problèmes construits en amont. Les participants reformulent chaque cause en solution potentielle, en inversant la logique (problème → réponse). Les solutions sont ensuite organisées en niveaux, en distinguant celles qui agissent sur les causes profondes de celles qui traitent des symptômes. Des liens sont établis entre solutions pour identifier des ensembles cohérents d'actions. Le travail est mené en sous-groupes puis mis en commun afin de consolider une vision partagée des options d'intervention

Conditions de réussite – Bonne appropriation de l'arbre à problèmes, capacité à formuler des solutions réalistes, diversité des profils pour enrichir les propositions, animation permettant de structurer sans brider. Mise en œuvre en groupes de 5 à 8 personnes sur un atelier de 2 à 4 heures.

Exemple d'application – Transformation des arbres à problèmes en arbres à solutions lors de l'atelier d'idéotypage de Fatick, permettant d'identifier des leviers d'action structurés pour chaque enjeu prioritaire. <https://cgspace.cgiar.org/items/e418e91f-3461-4809-95e8-1b671909c429>

Personnes ressources

Geneviève Dione (ISRA BAME) – dione.genevive@ugb.edu.sn

Idéotypage et vision territoriale

Type d'outil : conception

Finalité – Construire collectivement une vision cohérente et détaillée d'un territoire agroécologique à un horizon donné, en assemblant des solutions et innovations répondant aux enjeux identifiés. L'outil permet de passer d'un diagnostic à une représentation concrète du futur souhaité.

Quand utiliser cet outil – Phase de structuration avancée (Étape 4 – Construire une vision ; Étape 7 – Définir une trajectoire). Utilisé après les phases de diagnostic et d'exploration des solutions pour formaliser un futur commun.

Ce que produit l'outil – Un idéotype de territoire agroécologique, sous forme de narratif structuré et de représentations systémiques, décrivant un futur souhaité. L'outil produit également un répertoire de solutions (boîte à innovation) et des ensembles cohérents d'actions articulées. Il constitue une base pour la planification stratégique et le dialogue entre acteurs

Mode opératoire – La démarche repose sur un processus intensif de co-conception sur plusieurs jours.

1. Les participants en sous-groupes analysent les causes profondes des problèmes du territoire (voir Outils « Arbres à problèmes et solutions » présentés plus haut)
2. Ils construisent un large répertoire d'actions et d'innovations couvrant différents domaines (techniques, organisationnels, institutionnels).
3. Les groupes rassemblent progressivement ces éléments pour construire des idéotypes, c'est-à-dire des modèles théoriques intégrant des innovations couplées.
4. Les différents idéotypes sont ensuite discutés, ajustés et fusionnés en une vision territoriale partagée
5. L'idéotype fusionné est formalisée sous la forme d'un texte narratif et de représentations graphiques

Conditions de réussite – Diversité des profils (acteurs locaux, chercheurs, institutions), capacité à croiser les savoirs, animation exigeante pour structurer des contributions complexes, temps suffisant (atelier de 4 à 5 jours), alternance entre travail en groupe et en plénière. La démarche nécessite une forte coordination et une capacité à accompagner les groupes dans l'assemblage des solutions.

Exemple d'application – Atelier d'idéotypage PRATAM (Basse-Casamance, mars 2025) ayant permis de co-construire un idéotype de territoire agroécologique à horizon 2050 et de structurer une vision territoriale mobilisatrice

https://agritrop.cirad.fr/614068/2/Belmin_Ide%CC%81otypage%20PRATAM_20250719.pdf

Personnes ressources

Raphael Belmin (CIRAD-ISRA) : raphael.belmin@cirad.fr

Prospective territoriale participative

Type d'outil : transversal

Finalité – Explorer collectivement les futurs possibles d'un territoire afin d'éclairer les choix présents. L'outil permet de structurer une vision partagée et d'identifier des leviers d'action en lien avec les trajectoires des systèmes agroalimentaires.

Quand utiliser cet outil – Phase de structuration intermédiaire à avancée, lorsque le collectif est stabilisé et capable de se projeter dans le temps long (Étape 4 – Construire une vision, Étape 7 – Définir une trajectoire)

Ce que produit l'outil – Liste structurée de facteurs de changement, scénarios qualitatifs contrastés, vision cible et leviers stratégiques. L'outil facilite l'alignement des acteurs autour d'une trajectoire de transition et fournit une base directement mobilisable pour l'élaboration d'un plan d'action. Il contribue à développer une culture de l'anticipation.

Mode opératoire – Les ateliers de prospective mobilisent une logique participative et inclusive fondée sur la co-construction des connaissances. Au moins 7 étapes.

1. Définition collective du cadre (horizon temporel, territoire concerné, délimitation du système)
2. Identification des facteurs de changement à partir des savoirs des acteurs
3. Analyse des relations entre facteurs (influence / dépendance)
4. Identification des états possibles pour chaque variable motrice
5. Construction de scénarios contrastés
6. Identification d'un futur souhaité
7. Traduction en leviers opérationnels pour l'action et le plaidoyer.

Conditions de réussite – Diversité et représentativité des acteurs impliqués, capacité à croiser savoirs scientifiques et savoirs locaux, qualité de l'animation, cadre de travail clair. Mise en œuvre sur un à trois ateliers de 1 à 2 jours avec 15 à 40 participants, nécessitant des compétences en facilitation et en prospective ainsi que des supports de travail adaptés

Exemple d'application – Prospective des systèmes alimentaires du département de Bignona à horizon 2045, conduite avec la DyTAEL dans une logique participative. <https://ipar.sn/de-la-prospective-territoriale-pour-engager-les-elus-du-departement-de-bignona-dans-la-trajectoire-des-systemes-alimentaires-durables-et-resilients/>

Personnes ressources

Sidy Tounkara (IPAR) – sidy.tounkara@ipar.sn

Marc Piroux (CIRAD-ISRA) – marc.piroux@cirad.fr

Backcasting

Type d'outil : planification stratégique

Finalité – Définir les étapes nécessaires pour atteindre une vision cible en partant du futur souhaité et en remontant vers le présent. L'outil permet de traduire une vision en trajectoire opérationnelle.

Quand utiliser cet outil – Phase de structuration avancée, après la formalisation d'une vision territoriale (Étape 7 – Définir une trajectoire ; Étape 8 – Définir un plan d'action). Utilisé pour passer de la vision à une planification stratégique.

Ce que produit l'outil – Identification d'étapes clés, de jalons temporels et de priorités d'action permettant de relier la situation actuelle à la vision cible. L'outil produit une trajectoire structurée et une base pour l'élaboration d'un plan d'action à court, moyen et long terme. Il permet d'ordonner les actions dans le temps et de clarifier les priorités collectives

Mode opératoire – Les membres de la coalition se projettent dans le futur souhaité puis identifient les conditions nécessaires pour y parvenir. Ils définissent des étapes intermédiaires en remontant progressivement vers le présent. Le travail est réalisé en groupes, avec restitution en plénière.

1. **Partir de la vision cible** – S'appuyer sur une vision territoriale déjà structurée et la décliner en axes thématiques de travail.
2. **Identifier les transformations clés** – Extraire, pour chaque axe, les actions ou changements concrets à atteindre à l'horizon visé.
3. **Positionner la situation actuelle** – Évaluer le niveau d'existence de chaque action (absente, émergente, existante) pour partir d'une base réaliste.
4. **Construire les étapes intermédiaires** – Définir, pour chaque action, les étapes nécessaires en remontant du futur vers le présent : court terme, moyen et long terme.
5. **Associer les acteurs et leviers** – Identifier les acteurs impliqués et les conditions nécessaires à chaque étape (partenariats, ressources, dispositifs).
6. **Consolider et traduire en plan d'action** – Mettre en commun les trajectoires, les discuter collectivement et en extraire des priorités stratégiques pour la coalition.

Conditions de réussite – Vision claire et partagée en amont, capacité des participants à se projeter dans le temps, diversité des profils pour couvrir différents domaines d'action, animation structurée pour organiser les contributions. Mise en œuvre sur un atelier de 1 à 2 journées avec travail en groupes et restitution collective.

Exemple d'application – Travaux de backcasting conduits lors de l'atelier DyTAEL Oussouye pour définir les étapes stratégiques reliant la situation actuelle à la vision « Oussouye 2050 » et alimenter la planification de la coalition.

<https://agritrop.cirad.fr/616740/1/Rapport%20de%20l%27atelier%20DYTAEL%20Oct%202020%206.pdf>

Personnes ressources

Alexandre Badiane (CIRAD-UASZ) : a.badiane785@zig.univ.sn

Théâtre forum

Type d'outil : transversal

Finalité – Mettre en débat des situations concrètes vécues par les acteurs, révéler des tensions ou blocages, des rapports de pouvoir, et explorer collectivement des pistes d'action à travers la mise en scène. L'outil favorise l'expression des groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes, acteurs marginalisés), dont les voix sont souvent peu audibles dans les espaces classiques de concertation. Enfin, il peut être mobilisé pour traduire de manière concrète et accessible des scénarios de prospective ou des visions d'avenir.

Quand utiliser cet outil – Phase de dialogue et de mise en discussion (Étape 3 – Créer un espace de dialogue), en appui à la construction de la vision (Étape 4) ou à l'identification de leviers d'action (Étape 7). Peut aussi être mobilisé dans les cycles d'orchestration (Étape 9) pour traiter des situations de blocage ou de conflit.

Ce que produit l'outil – Mise en visibilité de situations problématiques, identification collective de leviers d'action, clarification des rôles et des rapports entre acteurs, production de scénarios alternatifs. L'outil contribue également à créer du capital relationnel en atténuant les barrières professionnelles et hiérarchiques, et en facilitant des formes d'échange plus ouvertes et horizontales entre participants.

Mode opératoire – La démarche repose sur la mise en scène participative de situations réelles.

1. Identification de situations problématiques vécues par les acteurs (blocages, conflits, impasses) ou d'enjeux narratifs (vision, scénarios à traduire en pièce de théâtre).
2. Construction d'une scène courte inspirée de ces situations, jouée par un groupe d'acteurs ou de participants
3. Présentation de la scène devant un public, sans résolution du problème
4. Invitation du public à intervenir pour proposer et tester des alternatives, en remplaçant les personnages ou en modifiant leurs actions
5. Exploration collective de différentes options, en analysant leurs effets et leurs limites
6. Synthèse des enseignements et identification de pistes d'action concrètes

Conditions de réussite – L'outil repose fortement sur la qualité de l'encadrement : il nécessite l'intervention de professionnels formés au théâtre forum, capables de gérer les dynamiques de groupe, les rapports de pouvoir et les situations sensibles. Sa mise en œuvre demande également du temps, une préparation minimale des scènes et une attention continue aux interactions entre participants.

Exemple d'application – Dans le cadre du plaidoyer de la DyTAEL de Bignona, le théâtre forum a été mobilisé pour transformer des résultats scientifiques en récits incarnés, accessibles aux décideurs et à des publics non experts. Cette démarche a permis de mettre en débat des situations concrètes liées aux enjeux du territoire, comme le foncier.

<https://ipar.sn/passer-de-la-recherche-a-laction-par-des-voies-et-des-voix-artistiques/>

Personnes ressources

Lise Landrin – lise.landrin@umrpacte.fr

Modèle de changement dialogique

Type d'outil : transversal

Finalité – Structurer et accompagner des dialogues multi-acteurs orientés vers des résultats concrets. Le modèle permet de planifier, mettre en œuvre et faire évoluer des dynamiques de dialogue entre parties prenantes, en tenant compte des enjeux relationnels, institutionnels et opérationnels.

Quand utiliser cet outil – Tout au long de la structuration et de l'animation d'une coalition (Étapes 2, 3, 7 et 9), notamment pour organiser des processus de dialogue politique ou multi-acteurs complexes.

Ce que produit l'outil – Un processus structuré en quatre phases permettant de comprendre le contexte, formaliser les engagements, produire des résultats concrets et accompagner l'institutionnalisation des dynamiques collectives. Il renforce la qualité du dialogue et l'impact de l'action collective.

Mode opératoire – Le modèle repose sur quatre phases complémentaires :

1. Exploration et engagement
2. Comprendre le contexte, identifier les acteurs, initier des échanges et créer un climat de confiance.
3. Établissement et formalisation
4. Clarifier les objectifs, définir les rôles et ressources, formaliser les engagements et structurer le cadre de collaboration.

La phase de mise en œuvre et de gestion consiste à déployer des actions concertées entre les membres de la coalition, de manière à produire des résultats visibles et concrets. Elle implique également d'assurer un suivi régulier des activités, d'évaluer les avancées et d'adapter en permanence le processus aux difficultés rencontrées et aux opportunités émergentes. Une fois les premières dynamiques stabilisées, la coalition peut entrer dans une phase d'expansion ou d'institutionnalisation. Il s'agit alors de consolider les acquis, d'élargir les partenariats et les champs d'action, tout en mettant en place des structures plus durables capables d'assurer la continuité de la dynamique.

Conditions de réussite – L'ensemble du processus repose enfin sur quelques pratiques dialogiques essentielles : exprimer les points de vue, écouter les autres, respecter la diversité des positions et savoir suspendre temporairement les jugements afin de favoriser l'intelligence collective.

Exemple d'application – Structuration de dialogues multi-acteurs dans les processus de transition agroécologique pour produire des recommandations, renforcer les alliances et accompagner l'institutionnalisation. <https://www.collectiveleadership.de/blog/article/the-dialogic-change-model/>

Personnes ressources

Absa Mbodj – absa.mbodj@endapronat.org

Canevas de remontée d'information

Type d'outil : suivi-évaluation

Finalité – Structurer la collecte et la remontée d'informations sur les activités menées par les membres d'une coalition. L'outil permet de capitaliser les initiatives, d'alimenter le pilotage collectif et de renforcer la visibilité des actions.

Quand utiliser cet outil – Phase de suivi et d'animation de la coalition (Étape 9 – Conduire des cycles d'orchestration). Utilisé de manière régulière (mensuelle, trimestrielle ou annuelle) pour documenter les activités et alimenter les dynamiques collectives.

Ce que produit l'outil – Base d'informations structurée sur les activités réalisées, synthèse des contributions des membres, identification de résultats, d'enseignements et de besoins. L'outil alimente les exercices de capitalisation, de communication et de pilotage stratégique.

Mode opératoire – La démarche repose sur un formulaire standardisé rempli par les organisations ou acteurs impliqués.

1. Renseignement des informations générales (organisation, contacts, période, territoire)
2. Description synthétique des activités réalisées
3. Positionnement des activités dans les axes du plan d'action de la coalition
4. Présentation des résultats obtenus ou visés
5. Description du niveau d'implication des acteurs de la coalition
6. Identification des enseignements tirés
7. Remontée de difficultés, besoins ou points d'attention

Conditions de réussite – Simplicité du format, régularité des contributions, clarté des consignes de remplissage, capacité du dispositif central à traiter et valoriser les informations. Mise en œuvre nécessitant un outil accessible (formulaire numérique ou document partagé) et un suivi actif des contributions.

Exemple d'application – Utilisation d'un canevas standardisé de remontée d'informations par les membres de la DyTAES pour alimenter la capitalisation et la communication autour d'un bulletin d'information trimestriel. https://dytaes.sn/wp-content/uploads/2022/04/Bulletin-dinfo-DyTAES-n_5-janv-mars-22.pdf

Personnes ressources

Khady Ndoye : khady.ndoye@cicodev.org

